

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1^{er} de chaque mois
France & Algérie : Un an... 25 fr.
— Six mois... 14 fr.
Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
— Six mois... 18 fr.
Adresse télégraphique : Éconopéen-Paris

Paraissant le Vendredi
Rédacteur en chef : Edmond THÉRY
PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :
France : 0 fr. 50; Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points 2.50
Réclames en 8 points 4 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
et réclames d'émission.
TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1208. — 47^e volume (18) || Bureaux : 50, Rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t) || Vendredi 30 Avril 1915

SITUATION HEBDOMADAIRE des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s' valeurs mobilières			
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	76.912	943	1.541	739			3 1/2
1915 8 avril....	4.253	377	11.423	2.498	2.906	672			5
1915 15 avril....	4.228	377	11.501	2.324	2.884	583			5
1915 22 avril....	4.192	376	11.540	2.329	2.809	663			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.334	1.180	939	63			4
1915 7 avril....	2.924	50	6.723	2.235	5.426	30			5
1915 15 avril....	2.944	58	6.407	2.055	4.440	30			5
1915 23 avril....	2.952	63	6.319	1.789	4.294	23			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.094	»	733	1.055	841	»			3
1915 7 avril....	1.344	»	874	2.442	3.469	»			5
1915 14 avril....	1.383	»	865	2.574	3.445	»			5
1915 21 avril....	1.391	»	858	2.219	3.608	»			5
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15			6
1915 31 janvier..	147	6	272	6	70	18			5 1/2
1915 28 février..	147	7	279	24	66	17			5 1/2
1915 31 mars....	150	8	296	7	75	17			5 1/2
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 24 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4 1/2
1915 10 avril....	598	730	2.000	611	511	321			4 1/2
1915 17 avril....	603	733	1.993	611	506	237			4 1/2
1915 24 avril....	608	736	1.993	609	515	287			4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3 1/2
1915 27 mars....	607	4	964	128	158	424			5
1915 3 avril....	601	3	989	82	151	401			5
1915 10 avril....	608	3	992	74	143	397			5
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	1.730	245	586	115			5 1/2
1915 10 mars....	1.131	119	2.155	537	803	253			5 1/2
1915 20 mars....	1.132	120	2.180	573	828	244			5 1/2
1915 31 mars....	1.134	121	2.248	627	852	264			5 1/2
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5 1/2
1915 27 mars....	154	1	613	54	294	56			6
1915 3 avril....	155	1	624	51	297	55			6
1915 10 avril....	155	1	625	52	295	55			6
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5 1/2
1915 21 mars....	4.176	142	8.482	1.728	4.432	1.248			6
1915 29 mars....	4.192	142	8.530	1.720	4.336	1.200			6
1915 14 avril....	4.190	137	8.834	1.891	4.655	1.189			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11			5 1/2
1915 31 janvier..	153	4	375	116	219	44			5 1/2
1915 28 février..	158	4	388	94	186	38			5 1/2
1915 31 mars....	159	4	409	114	221	53			5 1/2
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14			3 1/2
1915 7 avril....	241	35	415	56	138	16			4 1/2
1915 15 avril....	241	37	395	59	116	16			4 1/2
1915 23 avril....	241	38	388	58	111	17			4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril	27 avril
Londres.....	25.22 1/2	25.17 1/2	25.45 1/2	25.49	25.50	25.50	25.51
New-York.....	518.25	516 »	531 »	532 »	532 50	532 »	532 »
Espagne.....	500 »	482.75	527 50	533 »	532.50	531 »	531 »
Hollande.....	208.30	207.56	210.50	210 »	210 »	210 »	210 »
Italie.....	100 »	99.62	91 50	92 50	92 »	91.50	90 50
Pétrograd.....	266.67	263 »	222 50	222.50	222.50	220.50	221.50
Scandinavie..	139 »	138.25	132 50	133.50	136 »	138 »	136 50
Suisse.....	100 »	100.03	98.50	99 »	99.50	99.75	99.50

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril	27 avril
Londres.....	100 liv.	99 82	100 92	101 06	101 10	101 14
New-York.....	» dol.	99 56	102 46	102 65	102 75	102 65
Espagne.....	» pes.	96 55	105 50	106 60	106 50	106 20
Hollande.....	» flor.	99 64	101 50	100 81	100 81	100 81
Italie.....	» lire.	99 62	91 50	92 50	92 »	91 50
Pétrograd.....	» rbl.	98 62	83 43	83 43	83 43	83 06
Scandinavie..	» cou.	99 46	95 32	96 04	97 84	99 28
Suisse.....	» fr..	100 03	98 50	99 »	99 50	99 75

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril	27 avril
Paris.....	25.22 1/2	25.18 1/2	25.47	25.51	25.53	25.50	25.52 1/2
New-York.....	4.86 3/4	4.87 1/2	4.80	4.79 1/2	4.79 1/2	4.79 1/2	4.79 1/2
Espagne.....	25.22	25.10	24.10	24 »	23.95	24.12	24.12 1/2
Hollande.....	12.109	12.125	12.14	12.16	12.20	12.17	12.16 1/2
Italie.....	25.22	25.268	27.75	27.87	27.70	27.75	28.20
Pétrograd.....	94.62	95.80	114 »	114 60	114 »	114.50	115.50
Portugal.....	53.28	46.19	35.25	36.25	37 »	36.50	36.10
Scandinavie..	18.25	18.24	18.85	18.95	18.55	18.80	18.57 1/2
Suisse.....	25.22	25.18	25.80	25.80	25.70	25.60	25.52 1/2

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril	27 avril
Paris.....	100 fr.	100 14	99 03	98 87	98 80	98 90
New-York.....	» dol.	99 90	101 38	101 42	101 46	101 46
Espagne.....	» pes.	96 64	104 66	105 10	105 31	104 53
Hollande.....	» flor.	99 87	99 75	99 59	99 25	99 50
Italie.....	» lire.	99 82	90 89	90 48	91 06	90 89
Pétrograd.....	» rou.	98 77	83 »	82 63	83 »	82 63
Portugal.....	» mil.	86 69	66 15	68 04	69 45	68 51
Scandinavie..	» cou.	100 85	96 82	96 31	98 38	97 08
Suisse.....	» fr.	100 17	97 76	97 76	98 14	98 52

Le change de Paris sur Londres est en légère hausse à 25.51 contre 25.50 le 20 avril, tandis que le dollar est resté à 5.32. Pas de changements non plus dans les cours du New-York à Londres ; le câble transfert continue d'y coter 4.79 1/2, un peu moins ferme que la semaine précédente.

Les pourparlers engagés à Londres et à Paris, avec le groupe J.-P. Morgan et Co, en vue d'une ouverture de crédits à New-York, semblent arrivés à un point mort. Il est bien difficile de savoir la décision qui a été prise, si même il en a été pris une. Les journaux anglais donnent, à ce propos, des renseignements contradictoires pour ce qui concerne leur pays ; il est acquis, cependant, qu'un crédit de 100 millions de dollars serait ouvert à New-York au gouvernement britannique. Quant à notre ministre des finances, il observe sur le ré-

sultat de ses négociations une réserve diplomatique. Peut-être serons-nous mieux fixés à la suite de la conférence de M. Ribot — qui est actuellement à Londres — avec le chancelier de l'Echiquier. Il est possible qu'après avoir décidé à la conférence de Paris, en février dernier, de faire en commun les achats de fournitures nécessaires à la conduite de la guerre, on veuille réserver à l'Angleterre l'office temporaire de banquier de la Triple-Entente. Dans ce cas, c'est entre Londres et Paris qu'auraient lieu les arrangements, et c'est par l'intermédiaire de Londres que s'effectueraient nos règlements sur New-York.

C'est une solution dont nos alliés britanniques apprécieraient certainement l'avantage et le profit. Cependant, comme elle risque d'entraîner d'importantes sorties d'or de la Banque d'Angleterre, il faut s'attendre, si elle est adoptée, à ce que nous ayons à donner notre concours à cette institution sous forme d'envois de métal jaune. Dans tous les cas, le moment paraît venu d'employer notre *trésor de guerre* à l'objet pour lequel il a été constitué. Il est un élément de notre force et peut devenir un des facteurs de notre victoire si nous savons et si nous voulons nous en servir. Dans la crise présente, l'intérêt de notre *réserve métallique* réside surtout dans la faculté qu'elle nous donne d'acquiescer à l'étranger les produits que notre activité économique, paralysée par la guerre, ne nous permet pas toujours d'obtenir chez nous en quantité suffisante. Nous avons sur nos adversaires la supériorité de pouvoir importer librement ces produits. Il serait véritablement absurde de n'en pas user par crainte d'accroître nos dettes extérieures et pour sacrifier à ce que nous appellerions le « *préjugé de l'or* ». On l'a parfaitement compris dans les milieux qui ont une responsabilité à cet égard, et le dernier bilan de la *Banque de France*, qui donne la situation de cet établissement au 22 avril, accuse une diminution de 36 millions à l'encaisse, compensée il est vrai par une augmentation de 37 1/2 millions aux disponibilités à l'étranger.

Mais nous ne cesserons de le répéter, il ne faut pas que les banques se reposent exclusivement sur notre grand établissement d'émission du soin d'assurer le règlement de notre balance extérieure. Les arrangements auxquels nous faisons allusion plus haut ne visent que les paiements pour compte du gouvernement; il reste à effectuer les paiements pour compte privé et, ici, ce sont les banques qui doivent prendre les initiatives nécessaires. Nous l'avons dit dans nos précédentes chroniques, elles doivent essayer d'obtenir des crédits dans les pays vis-à-vis desquels nous sommes endettés. Dans sa circulaire d'avril, la *National City bank* de New-York répète ce que les journaux financiers des Etats-Unis disent depuis plusieurs mois: « *L'Amérique n'a pas de plus larges besoins d'or*. Elle ne pourrait s'en servir que pour accroître les réserves des banques; or, ces réserves sont suffisantes déjà pour toutes les affaires que les banques américaines ont en vue. Elles sont disposées à examiner favorablement les demandes de crédits qui leur seraient faites; d'autant que les *Banques de réserve fédérale* encouragent le marché libre des *acceptations* basées sur des transactions commerciales internationales. La *loi de réserve fédérale*, entrée en application en novembre dernier, a nettement favorisé cette nature d'opérations.

« Nous pouvons prêter des centaines de millions de francs à l'Europe, écrivait récemment le *New-York World*, et il est de notre devoir de le faire. C'est une bonne politique commerciale que d'encourager un client solvable à s'endetter jusqu'à la limite de sa solvabilité ». Nous ajouterons que cette politique est de nature à servir mieux qu'aucune autre l'ambition des Etats-Unis d'établir, dans la plus large mesure possible, des rela-

tions directes de change avec les pays dont ils sont les fournisseurs. Notre intérêt dans le présent — nous verrons pour l'avenir — est de profiter de ces bonnes dispositions, afin d'user la *crise du change* américain, en attendant l'amélioration de notre balance économique.

Le *change scandinave* clôture, le 27 avril, à 18.57 couronnes pour une livre sterling, contre 18.95 il y a quelques jours. Ce dernier cours est le niveau le plus bas enregistré dans le courant d'avril. Des envois d'or en sont résultés et une somme de 450.000 liv. st. a été reçue par la Banque d'Angleterre, venant d'un des pays scandinaves. Après examen, il a été reconnu que l'or expédié à Londres provenait originairement d'Allemagne. Ce fait tendrait à prouver qu'il est bien exact que les banquiers scandinaves refusent d'accepter autre chose que de l'or ou de la monnaie de leur pays ou contre valeur des marchandises exportées en Allemagne, tandis qu'en temps ordinaire, ils reçoivent assez volontiers des billets de la Reichsbank. A Paris, la couronne cote le 27 avril 1,36 1/2 contre 1,38 la semaine précédente et 1,39 au pair.

Changes sur Londres à :

(Cours moyen du mercredi)

	15 juillet	7 avril	14 avril	21 avril	28 avril
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 1/2	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Cable transfert					
Bombay.....	1 3 31/32	1 3 15/16	1 3 15/16	1 3 15/16	1 3 31/32
Calcutta.....	1 3 31/32	1 3 15/16	1 3 15/16	1 3 15/16	1 3 31/32
Hong-Kong.....	1 10 5/16	1 9 3/4	1 9 3/4	1 9 3/4	1 9 3/4
Shanghai.....	2 5 3/4	2 3 7/8	2 3 7/8	2 3 3/4	2 3 7/8
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)...	47 11/16	48 11/16	48 5/8	48 1/8	48 7/16
Montevideo.....	51 3/32	52 1/2	52 5/8	52 9/16	52 7/16
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	13 1/8	12 7/32	12 23/32	12 21/32
Valparaiso.....	9 3/4	7 29/32	8 1/2	8 1/4	8 11/32

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril	27 avril
Paris.....	5.18 1/2	5.16 1/2	5.31	5.32	5.32 1/2	5.32	5.32 1/2
Londres.....	4.86 1/2	4.87 1/2	4.80	4.79 1/2	4.79 1/2	4.79 1/2	4.79 1/2
Berlin.....	95.37	95.06	83.12	82.37	81.75	82.87	82.75
Amsterdam.....	40.14	»	39.56	39.56	39.50	39.37	39.37

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril	27 avril
Paris.....	100 fr.	100 27	97 60	97 42	97 32	97 42	97 37
Londres.....	100 liv.	100 19	98 64	98 54	98 59	98 56	98 56
Berlin.....	100 mk.	99 67	87 16	86 37	85 72	86 89	87 77
Amsterdam.....	100 flor.	»	98 55	98 55	98 41	98 08	98 08

La couronne autrichienne cotait à Genève, le 27 avril, 81 60, et en Italie, le 24, 88 96, soit une perte de 22 30 sur la première de ces places et de 15 30 sur la seconde.

Variations du mark à

	16 mars	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril	27 avril
<i>New-York</i> (pair : 95 3/8)							
Cours.....	84 25	83 »	83 12	82 37	81 75	82 87	82 75
Parité.....	83 34	87 02	87 16	86 37	85 72	86 89	86 77
Perte %.....	11 66	12 98	12 84	13 63	14 28	13 11	13 23
<i>Amsterdam</i> (pair : 59 3/8)							
Cours.....	51 90	52 17	52 »	52 »	51 45	52 »	52 02
Parité.....	87 42	87 89	87 57	87 57	86 66	87 57	87 61
Perte %.....	12 58	12 11	12 43	12 43	13 34	12 43	12 39
<i>Genève</i> (pair : 123 47)							
Cours.....	111 50	110 90	110 50	110 »	107 70	109 10	109 25
Parité.....	90 30	89 82	89 50	89 09	87 22	88 36	88 48
Perte.....	9 70	10 18	10 50	10 91	12 78	11 64	11 52
<i>Italie</i> (pair : 123 47)							
Cours.....	118 05	118 05	118 09	118 17	117 34	118 40	118 52
Parité.....	95 61	95 61	95 64	95 64	95 04	95 89	96 »
Perte.....	4 39	4 39	4 36	4 30	4 96	4 11	4 »

LA SITUATION

Au moment où les Austro-Allemands tentaient contre les divers fronts des Alliés une offensive destinée à impressionner leurs nationaux autant que les neutres; au moment où ils essayaient de remporter un succès à n'importe quel prix et que leurs efforts se brisaient contre le mur impénétrable de nos troupes, la flotte anglo-française reprenait le bombardement des Dardanelles avec la coopération, cette fois, d'une armée de terre.

Tandis que nos navires canonnaient les forts ottomans, notre corps expéditionnaire débarquait sur plusieurs points; les français occupaient Koum-Kaleh sur la côte d'Asie; les Anglais s'établissaient transversalement à l'extrémité de la presqu'île de Gallipoli. Les opérations ne s'effectuèrent pas sans lutte. Il fallut repousser plusieurs attaques de l'ennemi qui avait fait de nombreux préparatifs pour entraver notre action; « les barrages de fils de fer s'étendaient au-dessous des vagues aussi bien que sur terre; des fosses profondes, dont le fond était garni de pointes de métal avaient été creusées pour arrêter nos troupes ». Celles-ci réussirent néanmoins à surmonter tous les obstacles.

En même temps que se poursuivait cette action, l'escadre russe, après une interruption de près d'un mois, attaquait de nouveau les fortifications du Bosphore. Un silence aussi prolongé entre les deux bombardements démontre que l'action des flottes de la Triple-Entente se déroule suivant un plan commun et que les opérations sont parfaitement coordonnées. Leur issue ne peut faire aucun doute. Nous sommes aujourd'hui en présence de la volonté très nettement manifestée par l'état-major allié d'en finir avec le Turc, de rouvrir les communications maritimes avec la Russie et de préparer, si possible, l'attaque définitive de l'Autriche-Hongrie. La première tentative avait été poussée avec trop de précipitation; la seconde vient de commencer avec méthode et toutes les circonstances non seulement militaires mais politiques concordent pour présenter la situation ottomane comme irrémédiablement compromise.

Que Constantinople s'inquiète, cela ne nous surprend pas: en dépit des mensonges officiels la population turque se rend compte du péril et voit vers quel abîme on l'a conduite en la liant au sort de l'Allemagne. Ce que nous comprenons mieux encore c'est l'émotion ressentie par les Etats balkaniques neutres « au moment où la Triple-Entente est en train de donner le coup de grâce à l'ennemi commun ». La Grèce voit déjà la liberté rendue aux habitants de la Thrace et se demande si elle sera exclue de la lutte; la Bulgarie s'agite, la Roumanie a les yeux fixés sur Rome et c'est ainsi que notre action en Orient pourrait faire cesser bien des hésitations, mettre un terme à bien des incertitudes...

Conscients de notre force nous poursuivons notre but sans nous préoccuper de ceux qui voudront nous suivre. La tâche que nous avons entreprise est assez grande pour qu'elle puisse tenter d'autres ouvriers: nous ne les appelons pas, mais s'ils doivent venir, qu'ils sachent arriver avant la dernière heure.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Sur tout le front occidental, pour ainsi dire, l'activité a été grande cette semaine. Dans les Flandres, sur les plaines de Langemark et sur le canal de l'Yser, les Allemands ont engagé des forces considérables pour se venger du succès que venaient de remporter les troupes anglaises. Au moyen d'engins asphyxiants condamnés par la Convention de La Haye, signée anciennement par eux aussi, ils nous ont tout d'abord fait reculer, mais leur avantage n'a été que momentané. Depuis, en effet, en dépit de l'emploi continu des engins dont il vient d'être parlé, nos ennemis ont reperdu une grande partie du terrain qu'ils nous avaient enlevé, et notre progression continue avec de grosses pertes pour eux.

Aux Eparges, les Allemands ont fait aussi de gros efforts pour nous déloger des positions que nous avions conquises, mais ils ont fini par essayer un fort échec, et nous avons continué à gagner du terrain.

En Alsace, nos adversaires ont pu, un moment, reprendre pied sur la crête de l'Hartmannswillerkopf, mais ils en ont été délogés le même jour. Une dépêche a annoncé qu'avant cette nouvelle attaque, le Kaiser était venu ranimer de sa présence les troupes de la garde prussienne engagée sur ce point.

Sur le front oriental, une grande bataille est engagée sur le versant méridional des Carpathes. Des troupes allemandes sont venues renforcer l'armée autrichienne, et l'on considère les combats actuels comme ayant une grande importance. Déjà, entre les cols d'Oujok et de Beskide, les Russes ont remporté une victoire au sud-est de Sianki, et ils ont atteint la crête de la chaîne dans cette région qui leur avait été très aprement disputée, et où les Austro-Allemands s'étaient portés en grand nombre lors de leurs tentatives pour débloquent Przemysl.

En regard de ce qui précède, nous avons malheureusement à enregistrer un deuil cruel. Un de nos croiseurs cuirassés, le *Léon-Gambetta*, a été torpillé, la nuit, dans la mer Adriatique, par un sous-marin autrichien, et a coulé quelques minutes après. Un communiqué officiel de la marine nous a appris que tous les officiers étaient morts à leur poste et que 130 hommes de l'équipage avaient été sauvés. Six cents hommes environ manquent donc à l'appel, et parmi ceux-ci un officier général de haut mérite et tout l'état-major de la division et du bâtiment qui portait son pavillon.

M. Victor Augagneur, ministre de la marine, a adressé au vice-amiral Boué de Lapeyrère, commandant en chef la 1^{re} armée navale, le télégramme suivant:

« Je vous exprime, au nom du gouvernement, ainsi qu'à l'armée sous vos ordres, toutes nos sympathies et nos regrets émus. L'héroïsme des états-majors restés stoïquement à leur poste et la bravoure de tous les marins viennent de s'affirmer à nouveau par la fin du *Léon-Gambetta*. Pour continuer la guerre vers la victoire définitive, le gouvernement de la République sait qu'il peut compter sur tous. »

En outre, *L'Idée Nazionale* de Rome a annoncé que M. Barrère, notre ambassadeur en Italie, avait rendu visite, mercredi, à M. Sonnino, ministre des affaires étrangères, pour lui communiquer un télégramme du gouvernement français exprimant la plus vive reconnaissance envers l'Italie pour l'affectueux et prompt secours apporté aux survivants du *Léon-Gambetta*, non seulement par les autorités militaires et civiles, mais aussi par la population italienne.

QUESTIONS DU JOUR

Le Commerce extérieur français Avant, Pendant et Après la Guerre

(Suite) (1)

II

Pendant la Guerre

Les sept premiers mois de l'année 1914 furent assez agités : les préparatifs militaires de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, l'aventure albanaise, les articles de plus en plus belliqueux de la presse pangermaniste et certains indices diplomatiques habilement exploités, avaient inquiété l'opinion et provoqué sur les grands marchés de l'Europe et de l'Amérique une baisse à peu près générale des valeurs mobilières.

Le commerce extérieur français s'en était cependant peu ressenti, et voici comment il se présentait à la fin du mois de juillet, c'est-à-dire au moment où, par la volonté expresse de l'Allemagne, la guerre allait éclater :

Commerce extérieur de la France pendant les 7 premiers mois de 1914 (En millions de francs)

	1914	1913	Différence en 1914	
IMPORTATIONS				0/0
Produits alimentaires...	1.093	993	+ 100	10.1
Matières premières.....	2.961	2.956	+ 5	0.2
Objets fabriqués.....	910	962	- 52	5.4
Totaux.....	4.964	4.911	+ 53	1.1
EXPORTATIONS				
Produits alimentaires...	415	462	- 47	10.2
Matières premières.....	1.095	1.050	+ 45	4.3
Objets fabriqués.....	2.009	2.075	- 66	3.2
Colis postaux.....	325	323	+ 2	0.6
Totaux.....	3.844	3.910	- 66	1.7

La différence entre les sept premiers mois de 1914 et la période correspondante de 1913 est donc insignifiante : 53 millions de francs d'importations en plus et 66 millions d'exportations en moins.

Mais la situation change d'aspect avec les cinq derniers mois :

Commerce extérieur de la France pendant les 5 derniers mois de 1914 (En millions de francs)

	1914	1913	Différence en 1914	
IMPORTATIONS				0/0
Produits alimentaires...	620	825	- 205	24.8
Matières premières.....	614	1.990	- 1.376	69.6
Objets fabriqués.....	151	695	- 544	78.3
Totaux.....	1.385	3.510	- 2.125	60.5
EXPORTATIONS				
Produits alimentaires...	212	377	- 165	43.8
Matières premières.....	207	808	- 601	74.4
Objets fabriqués.....	540	1.542	- 1.002	65.0
Colis postaux.....	22	243	- 221	99.0
Totaux.....	981	2.969	- 1.988	66.9

Dès le commencement des hostilités, le gouvernement français décréta des prohibitions de sorties à l'égard des produits alimentaires de grande consommation : blé, pommes de terre, sucre, farineux divers, bétail de boucherie et viandes fraîches ou en conserve, etc... et à l'égard des produits industriels et des matières premières que l'ennemi pouvait utiliser pour son ravitaillement ou pour les besoins de ses industries de guerre. Ces mesures

(1) Voir l'Economiste Européen du 23 avril 1915.

de défense nationale eurent naturellement pour effet de restreindre considérablement nos exportations, de même que l'arrêt des transports de marchandises par chemins de fer pendant le mois d'août, la suspension de tous les rapports commerciaux avec les nations ennemies, l'invasion de la Belgique et l'occupation de quelques-uns de nos centres industriels du Nord et du Nord-Est, etc., réduisirent dans des proportions énormes l'entrée des produits étrangers sur notre territoire.

**

La totalité du recul subi par notre commerce extérieur en 1914 est applicable aux cinq derniers mois de l'année, ainsi que le prouve le tableau ci-après comparé au tableau précédent :

Commerce extérieur de la France pendant l'année 1914 (En millions de francs)

	1914	1913	Différences en 1914	
IMPORTATIONS				%
Produits alimentaires.....	1.713	1.817	- 104	5.8
Matières premières.....	3.575	4.946	- 1.371	27.7
Objets fabriqués.....	1.061	1.658	- 597	36.0
Totaux.....	6.349	8.421	- 2.072	24.6
EXPORTATIONS				
Produits alimentaires.....	627	839	- 212	25.3
Matières premières.....	1.302	1.858	- 556	29.9
Objets fabriqués.....	2.549	3.617	- 1.068	29.5
Colis postaux.....	347	566	- 219	38.7
Totaux.....	4.825	6.880	- 2.055	29.9

En comparant ce tableau d'ensemble au tableau donnant les résultats des cinq derniers mois, on se rend très nettement compte des dommages que la guerre a dû causer à toutes nos industries et à notre agriculture elle-même. D'ailleurs, la mobilisation générale de tous les hommes valides, les réquisitions militaires en chevaux, en matières premières et en produits divers nécessaires à l'armée, le moratorium des sociétés de crédit, les difficultés de transports terrestres et maritimes, et plusieurs autres causes secondaires, expliquent trop bien cette diminution pour qu'il soit utile d'insister.

La France industrielle et agricole a courageusement accepté ces épreuves en se pliant, sans murmure, à toutes les exigences de la situation, et elle a énergiquement contribué à l'organisation de la défense nationale en s'ingéniant à faciliter au gouvernement l'accomplissement de la lourde tâche qui lui incombait.

Le tableau ci-après indique les pays dans lesquels notre commerce extérieur a le plus diminué pendant l'année 1914 :

Réductions subies, en 1914, par le commerce extérieur français dans les pays suivants : (En millions de francs)

Pays	Importations en France	Exportations de France	Réductions totales
Allemagne.....	475	368	843
Angleterre.....	245	300	545
Belgique.....	240	505	745
République Argentine.....	152	107	259
Russie.....	147	22	169
Etats-Unis.....	107	47	154
Espagne.....	86	40	126
Pays divers.....	620	666	1.286
Totaux.....	2.072	2.055	4.127

C'est naturellement nos achats en Allemagne qui ont subi la plus forte réduction ; par contre c'est en Belgique — et cela s'explique malheureusement sans commentaires — que nos ventes ont le plus diminué. Dans l'ensemble, la réduction de nos ex-

portations à l'étranger se balance, à 17 millions de francs près, avec la réduction de nos importations, et notre déficit commercial total, qui était de 1.541 millions de francs en 1913, s'est abaissé à 1.524 millions de francs en 1914, ce qui n'est pas un mauvais signe.

**

Il était intéressant de savoir si, pour les trois premiers mois de l'année 1915, la perte subie par notre commerce extérieur, par rapport à la période correspondante de 1914, était proportionnellement plus faible ou plus forte que celle constatée sur les cinq premiers mois de guerre.

Le tableau suivant va nous renseigner :

Commerce extérieur de la France pendant les trois premiers mois de 1915 (En millions de francs)

	1915	1914	Différences en 1915	
IMPORTATIONS				%
Produits alimentaires.....	442	460	- 18	3.9
Matières premières.....	616	1.445	- 829	57.3
Objets fabriqués.....	424	387	+ 37	9.6
Totaux.....	1.482	2.292	- 810	35.3
EXPORTATIONS				
Produits alimentaires.....	125	161	- 36	22.3
Matières premières.....	145	480	- 335	69.8
Objets fabriqués.....	332	833	- 501	60.1
Colis postaux.....	46	146	- 100	68.5
Totaux.....	648	1.620	- 972	60.0

La comparaison des différences proportionnelles de ce tableau aux différences proportionnelles des cinq derniers mois de 1914, est très réconfortante, car pour les importations la perte se trouve ramenée de 60,5 % à 35,3 % et pour les exportations de 66,9 % à 60 %.

Les importations, notamment des objets fabriqués, ont été influencées par les achats du ministère de la guerre ; mais le mouvement des exportations a au contraire subi des prohibitions de sortie encore plus énergiques que pendant les cinq derniers mois de 1914, et malgré ces mesures restrictives, commandées par les nécessités de la défense nationale, la perte proportionnelle de nos ventes à l'étranger, comparée aux chiffres de la période correspondante de 1914, a été pendant les trois premiers mois de 1915 de seulement 22,3 % pour les produits alimentaires ; de 69,8 % pour les matières premières ; de 60,1 % pour les objets fabriqués et de 68,5 % pour les colis postaux, alors que pour les cinq derniers mois de 1914 (comparés aux cinq derniers mois de 1913) cette perte avait respectivement atteint : 43,8 %, 74,4 %, 65 % et 90,9 % pour les mêmes produits.

Ce fait démontre que notre production nationale s'efforce de surmonter une partie des difficultés que la guerre a nécessairement entraînées avec elle. C'est maintenant aux Pouvoirs publics de l'encourager et de lui préparer les voies et moyens qui lui permettront, non seulement de reprendre son ancienne situation dans le monde, mais encore de supplanter les produits allemands sur les marchés alliés et sur les marchés neutres où ces produits régnaient en maîtres.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

La Situation Financière de la France Et la Bourse de Paris

Dans un but facile à concevoir la presse officielle allemande attaque le crédit des nations alliées et prétend, au contraire, que la situation des finances de l'Empire germanique est excellente : 1° parce que le deuxième emprunt de guerre a été souscrit jusqu'à concurrence de 9 milliards de

marks ; 2° que le stock d'or de la Reichsbank a augmenté de près d'un milliard depuis le début des hostilités ; 3° enfin, que les cours des fonds publics allemands se tiennent mieux que ceux de l'Angleterre, de la France ou de la Russie.

Sur le premier point nos lecteurs savent que le deuxième emprunt de guerre allemand a été purement et simplement un *emprunt forcé* et que le chiffre de 9 milliards n'a aucune signification, puisque c'est le Dr Helfferich et ses collaborateurs qui en ont fixé d'avance le montant, en imposant, aux divers établissements qui ont participé à l'emprunt, la somme que chacun d'eux devrait verser au Trésor impérial.

En ce qui concerne l'augmentation du stock d'or de la Reichsbank, nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'indiquer les procédés frisant l'escroquerie qui ont été mis en œuvre pour dépouiller le public allemand des quelques marks d'or qu'il avait prudemment mis en réserve. Pour être logiques, les journaux d'outre-Rhin devraient aussi se féliciter de l'augmentation du nombre des pendules que l'invasion de la Belgique, de la Pologne et de la France a procurées à l'Allemagne.

Quant à la bonne tenue des cours des valeurs allemandes elle a été bien facile à obtenir, puisque toutes les Bourses de l'Empire sont fermées depuis le commencement de la guerre et qu'il est rigoureusement interdit à la presse de publier des cours quelconques sur les effets publics et les changes étrangers.

Grâce à ces petites précautions la rente allemande n'a pas baissé en Allemagne... mais la valeur du crédit allemand s'est absolument effondrée sur les marchés neutres !

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur la situation financière de la France depuis le 1^{er} août 1914.

**

Pour faire face aux charges de la guerre le gouvernement français s'est adressé d'abord à la Banque de France en vertu d'une convention approuvée par le Parlement, c'est-à-dire parfaitement régulière, et au public par l'émission de Bons du Trésor et d'Obligations de la Défense nationale.

Tanquillement, sans fracas, et surtout sans violence d'aucune sorte, le public français souscrit chaque jour à celle des deux catégories de titres qui lui convient le mieux, et le montant de ses souscriptions, en quelque sorte spontanées, ajouté aux versements de la Banque de France, suffit largement pour faire face à toutes nos dépenses de guerre, soit à l'intérieur soit à l'étranger, et suffira également pour l'avenir, même si la guerre dure encore une année.

S'il fallait donner une preuve décisive que les événements n'ont en aucune manière entamé la puissance financière de notre pays, la situation actuelle de la Bourse de Paris nous la fournirait.

Sous la pression de la panique mondiale que la guerre préparée et déchaînée par l'Allemagne avait provoquée, la Bourse de Paris suspendit ses opérations à terme le 31 juillet, et la liquidation mensuelle, qui devait avoir lieu à la même date, fut reportée à une époque ultérieure.

Pendant tout le mois d'août, les transactions s'effectuèrent au comptant, mais à des cours presque nominaux ; le 3 septembre, sur une décision ministérielle, prise d'accord avec la Chambre syndicale des agents de change de Paris, la Bourse suspendit complètement ses opérations et ne les reprit, toujours au comptant, qu'à la date du 7 décembre.

La réouverture de la Bourse de Paris causait certaines appréhensions à quelques esprits timorés qui, ne connaissant pas les admirables ressources financières de notre pays, s'imaginaient que le public allait jeter, sur la place, des paquets énormes de valeurs mobilières. C'est une justice à rendre à

M. Ribot et à M. Rochet, syndic des agents de change, d'avoir bien vu la situation et d'avoir pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la reprise des transactions sur valeurs d'une manière normale et régulière.

* *

La liquidation moratorisée du 31 juillet 1914 portait, au Parquet, sur une somme totale de 600 millions de francs environ, chiffre à peu près insignifiant si l'on observe que le capital nominal des valeurs mobilières s'élève, en France, à plus de 130 milliards.

La conversion du 3 1/2 % 1914 en Obligations de la Défense Nationale dégagait le marché de plus de 200 millions de francs, et les achats réguliers qui se sont poursuivis au comptant sur nos grandes valeurs de placement depuis le 7 décembre ont, de leur côté, facilité la liquidation particulière d'un grand nombre de positions reportées.

Les demandes persistantes du comptant et l'influence du décret du 27 septembre 1914, disposant qu'un intérêt moratoire de 5 % serait payé pour toutes les sommes dues pour opérations de Bourse, ont poussé les acheteurs à lever leurs titres, ou à liquider complètement leurs positions. Mais un examen attentif des faits montre que ce travail de liquidations partielles se poursuivait beaucoup plus rapidement, et permettrait la liquidation générale à brève échéance, si une disposition spéciale obligeait les acheteurs à payer les intérêts moratoires prescrits par le décret du 27 septembre 1914, sans attendre le règlement définitif de leur position, et si une seconde disposition permettait, en même temps aux intermédiaires de mettre leurs acheteurs en demeure de prendre livraison des titres achetés, quand ces titres peuvent être liquidés à leurs cours d'achat.

Ces deux dispositions doivent être prises par un simple décret rendu en Conseil d'Etat. En les décidant, M. Ribot facilitera considérablement l'œuvre d'assainissement et de relèvement financier à laquelle son nom doit rester attaché.

EDMOND THÉRY.

La Guerre et les Établissements de Crédit

L'époque est venue où les grands établissements de crédit, conformément à leurs statuts, tiennent leur assemblée générale. Ces réunions présentent, cette année, un intérêt particulier car elles nous permettent de nous renseigner sur une des pages de l'histoire économique de notre pays pendant la grande guerre. Elles fournissent aux directeurs de ces sociétés le moyen d'éclairer le public sur des faits peu ou mal connus ; elles leur donnent enfin le moyen de nous renseigner sur les dispositions de l'épargne et sur les perspectives de notre marché au lendemain de la paix.

C'est le *Comptoir National d'Escompte* qui, l'un des premiers, a tenu son assemblée. Le rapport du Conseil d'administration a été communiqué par son vice-président M. Boyer qui a exposé, avec de longs développements, dans quelles conditions l'exercice 1914 s'est écoulé. Cette année se ressentait encore, à son début, du malaise causé par la guerre de 1912 contre la Turquie et du conflit survenu en 1913 entre les Royaumes balkaniques. Aussi plusieurs des branches de l'activité sociale furent-elles atteintes : le premier semestre s'était cependant achevé dans des conditions assez satisfaisantes quand éclatèrent les événements de juillet qui ne pouvaient manquer d'avoir, sur tout établissement de crédit une répercussion profonde.

Nous analyserons prochainement les chiffres du bilan et le mouvement des opérations proprement dites, nous voulons nous attacher seulement aujourd'hui au côté historique du rapport.

M. Boyer fait d'abord remarquer avec juste rai-

son que le grand succès obtenu le 7 juillet par l'émission de l'emprunt français 3 1/2 démontre à l'évidence que ni le monde des affaires ni le public ne pressentaient les événements qui allaient se produire avant même que les versements de répartition de la souscription fussent effectués.

Dès le 24 juillet — jour où fut connu le texte de l'ultimatum adressé à la Serbie — le public se rendit compte de la gravité de la situation. Ses craintes se changèrent vite en panique, au fur et à mesure que la préméditation de l'attaque allemande parut évidente.

Pendant la semaine tragique qui, du lundi 27 juillet au samedi 1^{er} août, précéda la mobilisation générale, des retraits de fonds précipités se produisirent dans tous les établissements de crédit et maisons de banque.

Cette panique fut encore accrue par la raréfaction de la monnaie — conséquence d'un dangereux mouvement de thésaurisation — jusqu'au moment où la *Banque de France* mit en circulation des billets de 20 francs et de 5 francs.

La rapidité avec laquelle la menace de guerre européenne a éclaté arrêta subitement sur tous les marchés du monde toutes opérations en cours et provoqua une crise universelle d'une intensité extrême.

C'est ainsi que, simultanément, tous les moyens de trésorerie firent défaut. La liquidation de fin juillet fut renvoyée à une date indéterminée : cette mesure fut suivie, le lendemain, d'une prorogation d'échéance accordée aux tirés des effets de commerce.

L'interruption forcée du fonctionnement de la Bourse privait les prêteurs de la possibilité de faire rentrer les sommes avancées contre nantissement de titres devenus irrécouvrables.

En même temps, le rapatriement des fonds dus à la France par l'Angleterre, les Etats-Unis, la Russie, devenait impossible en raison de la crise qui sévissait au même moment dans ces pays et qui empêchait toute opération de change avec notre marché. Ces difficultés, sans précédent, nécessitèrent le moratorium des dépôts sanctionné par décrets des 1^{er} et 9 août.

Le premier de ces décrets fixa à 250 fr. et 5 % de surplus la quotité des dépôts à tenir, à partir du 3 août, à la disposition des particuliers. De larges dérogations furent prévues en faveur des commerçants et industriels qui occupaient un personnel ouvrier, dont les établissements étaient réquisitionnés ou qui justifiaient de commandes de l'Etat.

« Nous avons, dit le rapport, appliqué ces règles, de même que toutes les autres banques. Evitant toute mesure arbitraire ou de faveur, nous nous sommes efforcés de les rendre moins rigoureuses pour ceux de nos clients qui justifiaient de besoins légitimes.

« Cependant, reconnaissant que les dispositions des décrets des 1^{er} et 9 août causaient un trouble extrême à un grand nombre de nos déposants, nous avons décidé, dès le 20 août, de porter à 15 % le minimum disponible.

« Un nouveau décret du 29 août ayant porté la quotité exigible à 20 %, nous avons peu après, de notre propre initiative, élevé à 40 % la quotité mise à la disposition de notre clientèle de déposants, en maintenant, bien entendu, pour les commerçants et les industriels visés plus haut la situation favorisée qui leur permettait de retirer leurs dépôts dans une proportion bien supérieure et même jusqu'à leur totalité.

« Cette mesure fut appliquée à partir du 30 septembre, au moment même où le Gouvernement procédait à l'émission des Bons de la Défense Nationale. Nous avons voulu contribuer ainsi au placement de ces Bons en rendant disponible une grande partie des sommes restant en dépôt.

« Enfin, désireux de ne pas prolonger davantage une situation anormale, nous avons décidé, à par-

tir du 31 décembre, de renoncer entièrement à nous prévaloir des dispositions du moratorium concernant les dépôts, et avons rendu libres, sans aucune restriction, les fonds qui nous étaient confiés.

« Nous n'avions pas attendu le retour au fonctionnement normal des comptes avec notre clientèle pour payer la totalité des traites acceptées par nous, sans opposer aux porteurs les délais de prorogation de ces traites stipulés par les décrets relatifs au moratorium des effets de commerce. »

On appréciera d'autant plus ces efforts que sauf en ce qui concerne les correspondants des Etats-Unis, le *Comptoir national d'Escompte* n'a pu recevoir la couverture des traites à cause de l'impossibilité de trouver du change sur France, à un moment où dans beaucoup de pays comme la Russie, la Roumanie, les Royaumes scandinaves, le commerce d'exploitation est encore arrêté.

D'autre part, les dispositions législatives empêchent d'exercer aucune action sur les débiteurs pour accélérer la rentrée de sommes dues par le commerce, l'industrie et la clientèle d'avances sur titres. En même temps, la mobilisation qui a privé les services de la majeure partie des employés a créé des difficultés presque insurmontables et nous ne parlerons pas de l'épreuve la plus cruelle qu'a dû subir un grand établissement comme le *Comptoir national d'Escompte*, quand l'invasion venait par l'ennemi de plusieurs départements français l'a privé de plusieurs de ses agences.

Etant données de pareilles circonstances, les résultats de l'exercice 1914 qui ont permis au *Comptoir national d'Escompte* de distribuer à ses actionnaires l'intérêt statutaire de 25 francs doivent être considérés comme fort satisfaisants et nous ne saurions assez insister sur les éloquentes conclusions du rapport :

« Le moment, y lisons-nous, n'est pas encore venu de formuler des espérances sur la reprise des affaires et sur le réveil de l'activité économique du pays, source essentielle de la prospérité de notre Etablissement.

« Mais nous avons une confiance inébranlable dans le succès final de la France et de ses Alliés.

« Nous sommes certains que notre commerce et notre industrie retrouveront, après la fin des hostilités, leur vitalité ancienne et sauront prendre dans la voie du progrès un nouvel élan que nous soutiendrons de toutes nos forces.

« Quant aux intérêts particuliers de notre Etablissement, nous connaissons trop la probité du commerçant français pour avoir des craintes au sujet de la liquidation des engagements essentiellement sains pris avant la guerre par notre clientèle.

« Cette liquidation, après une longue épreuve, nécessitera peut-être un peu de temps pour réparer des pertes causées par la guerre et pour restaurer le crédit, base indispensable de la vie économique du pays ».

Ces paroles confiantes ont été vigoureusement applaudies par les actionnaires ; elles méritaient de l'être.

GEORGES BOURGAREL.

Le Taux du loyer de l'Argent pendant l'année de guerre 1914

M. Appia, directeur de la *Banque des Dépôts et de Crédit* de Genève, vient de publier le rapport de cet établissement pour 1914. Nous croyons devoir en extraire les renseignements qui concernent le mouvement du taux d'escompte officiel en 1870 et 1914.

Dans cette période les taux maxima ont été les suivants :

Suisse.....	{	1873 24 juin.....	7 0/0
		1873 10 novembre.....	7 —
		1914 3 août.....	6 —

France.....	{	1873 10 novembre.....	7 0/0
		1874 2 août.....	6 —
Angleterre.....	{	1873 7 novembre.....	9 0/0
		1914 1 août.....	9 —
		1914 2 août.....	10 —
Allemagne.....	{	1870 18 juillet.....	8 0/0
		1899 17 décembre.....	7 —
		1906 18 décembre.....	7 —
		1907 8 novembre.....	7 1/2 —
		1914 3 août.....	6 —
Autriche.....	{	1871 10 novembre.....	6 1/2 0/0
		1899 6 octobre.....	6 —
		1907 9 novembre.....	6 —
		1912 16 novembre.....	6 —
		1914 3 août.....	8 —

Les taux moyens d'escompte officiels ont été les suivants pendant les six dernières années :

Etats	1909	1910	1911	1912	1913	1914
Suisse.....	3.22	3.50	3.69	4.19	4.81	4.31
France.....	3	3	3.12	3.37	4	4.19
Italie.....	5	5.40	5.18	5.56	5.69	5.56
Belgique.....	3.11	3.85	4.19	4.44	5	4.69
Angleterre.....	3.19	3.70	3.44	3.75	4.75	4.06
Allemagne.....	3.92	4.35	4.37	4.94	5.87	4.87
Autriche.....	4	4.20	4.37	5.12	5.94	5

« La période que nous traversons est, dit ce rapport une des plus tristes de l'histoire du monde ; les plus grosses difficultés ont été surmontées grâce à la collaboration de tous ; mais il est bon de ne pas se faire d'illusions et de se dire que, dans un avenir plus ou moins rapproché, de nouvelles difficultés pourront survenir, qui seront peut-être encore plus grandes à certains égards et contre lesquelles il faut être préparé. Comment, par exemple, le monde des affaires supportera-t-il la crise économique qui nous menace tous ? Comment pourrions-nous faire face à toutes ces obligations, qui résulteront de la guerre ? De toutes façons il convient de prêter une grande attention. »

Le rapport remarque, en outre, que cela a été une chance, que le premier trimestre de 1914 ait été relativement calme et qu'il ait été une période de récolte et de grains ; les capitaux avaient tendance à se concentrer dans les banques. Ce fut également une chance que la guerre n'ait pas éclaté dans une période d'activité commerciale et industrielle très intense. Il faut rendre aux banques d'émission ce témoignage, qu'elles ont offert un bel exemple de force et de circonspection. La vieille et salutaire doctrine, qu'un bon portefeuille d'effets étrangers permet de faire face à toutes les difficultés a, cette fois, fait « fiasco ».

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Les Obligations de la Défense Nationale. — On sait qu'on peut souscrire aux *Obligations de la Défense Nationale*, soit en numéraire, soit en bons de la Défense Nationale, soit en certificats provisoires de rentes 3 1/2 amortissables.

Les certificats provisoires de rentes 3 1/2 doivent avoir été libérés le 31 janvier 1915 au plus tard ; toutefois, les certificats libérés après cette date seront admis, si le Ministre des Finances a reconnu que le retard de libération était dû à des circonstances de force majeure (mobilisation, occupation du territoire, etc..) : les intéressés doivent présenter de suite leur demande par lettre non affranchie, adressée au Ministre des Finances et accompagnée des justifications nécessaires.

Les souscriptions dont le montant est versé au moins pour partie en bons ou certificats de rentes

sont reçues à la Caisse centrale du Trésor, à la Recette centrale de la Seine, dans les Trésoreries générales et les recettes des finances, à la Banque de France et dans ses succursales, et chez les Percepteurs.

De nombreux autres intermédiaires : Sociétés de Crédit, agents de change de Paris et de province, notaires, etc., donnent aussi leur concours au Trésor. Le public rencontre ainsi toutes facilités.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	15 avril 1915	29 avril 1915
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	4.238.037.360	4.191.884.514
Argent.....	377.044.900	376.325.655
	4.605.082.260	4.568.210.169
Disponibilité à l'étranger.....	582.646.169	620.171.014
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	892.474	15.360.498
Portefeuille Paris :		
Effets Paris.....	68.005.413	65.968.535
Effets Etranger.....	2.135.471	1.624.062
Portefeuilles des succursales :		
Paris.....	159.709.181	154.384.691
Effets prorogés :		
Succursales.....	1.348.760.599	1.298.708.470
Paris.....	1.305.876.725	1.288.324.894
Avances sur lingots à Paris.....	4.290.000	4.290.000
Avances sur lingots dans les succursales.....		
Avances sur titres à Paris.....	208.052.462	204.260.458
Avances sur titres dans les succursales.....	458.518.774	454.242.153
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	5.100.000.000	5.100.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....	2.871.450	2.871.450
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	100.000.000	140.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	100.075.620	100.075.620
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	45.232.529	45.291.432
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	3.564.096	3.909.670
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.394	8.407.394
Divers.....	251.522.142	250.338.797
Total.....	14.672.680.009	14.643.504.892
PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
Réserves :		
Ex-banques départementales.....	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	11.500.581.150	11.539.904.880
Arrangements de valeurs déposées.....	44.261.902	40.031.321
Billets à ordre et récépissés.....	12.711.274	11.512.188
Compte courant du Trésor, créateur.....	101.727.360	53.909.450
Comptes courants de Paris.....	1.629.157.686	1.653.668.102
Comptes courants dans les succursales.....	694.693.058	675.644.544
Dividendes à payer.....	3.590.147	3.495.712
Escompte et intérêts divers.....	22.643.634	25.041.376
Reescompte du dernier semestre.....	2.104.859	2.104.859
Divers.....	435.745.043	412.731.563
Total.....	14.672.680.009	14.643.504.892

Comparaison avec les années précédentes

	27 avril 1911	25 avril 1912	24 avril 1913	23 avril 1914	22 avril 1915
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.160.7	5.232.5	5.610.0	5.805.0	11.539.9
Encaisse or.....	3.233.2	3.240.1	3.249.9	3.643.9	4.191.8
— argent.....	845.3	808.2	598.9	628.3	376.3
Portefeuille.....	1.174.3	1.161.1	1.704.5	1.424.5	2.824.4
Avances aux partic.....	607.8	656.9	707.2	712.1	662.8
— à l'Etat.....	180.0	200.0	200.0	200.0	5.300.0
Compt. cour. Trésor.....	150.0	239.1	259.6	178.2	53.9
— partic.....	774.4	637.9	638.6	686.1	2.329.3
Taux d'escompte.....	3 0/0	3 1/2 0/0	4 0/0	3 1/2 0/0	5 0/0
Prime de l'or.....	pair	pair	pair	pair	pair

L'amélioration des relations commerciales avec la Russie. — Le Comité consultatif qui a été adjoint à la Commission pour l'amélioration des relations commerciales avec la Russie, dont le président est M. Méline, et dont l'Economiste Européen a parlé les 26 mars et 2 avril, avait été chargé d'étudier les moyens de développer les relations commerciales franco-russes. Il est sur le point de terminer ses travaux.

Les quatre sous-commissions présidées par MM. Arbel, Duplomb, Vautier et Paul Labbé, ont reçu de nombreux rapports relatifs aux questions de banque, de douane, de transports et d'industries diverses. Les questions sibériennes n'ont pas été tenues à l'écart : le comité, au contraire, a pensé à la grande place que le commerce français pourrait prendre sur les marchés de Sibérie et du Turkestan qui vont s'ouvrir si largement aux convoitises du monde entier.

Les grands groupements commerciaux, les syndicats de l'industrie et du commerce français, les Chambres de commerce, sur la demande du comité, lui ont envoyé d'intéressants renseignements, et il est à souhaiter que ceux d'entre eux qui ont encore des rapports à lui soumettre les lui envoient incessamment, avant que M. Arbel, président du comité consultatif, ait remis son rapport général à la commission qu'a instituée M. Delcassé, Ministre des Affaires étrangères.

Les propriétaires de rentes françaises au porteur déposés par suite d'événements de guerre.

— Le Ministre des Finances, conformément à un avis paru au Journal Officiel le 24 courant, vient de décider que les propriétaires de rentes au porteur sur l'Etat, déposés par suite de faits de guerre, peuvent, moyennant une simple déclaration de perte adressée à la direction de la Dette inscrite au Ministère des Finances, faire obstacle aux opérations concernant leurs titres qui seraient demandées au Trésor. Des formules de déclaration de perte seront envoyées aux intéressés, sur leur demande, par la direction de la Dette inscrite. Les modèles de ces formules et de la lettre d'envoi qui sera adressée aux intéressés ont été reproduits au Journal officiel. Dans la formule qu'il a à remplir, le déclarant doit s'engager à prévenir la direction de la Dette inscrite s'il retrouve les titres dont il a été dépossédé.

Le nouveau moratorium des Sociétés d'assurances et de capitalisation. — Le Journal Officiel a publié, le 28 avril, un décret rendu sur la proposition du président du Conseil, des ministres du travail et de prévoyance sociale, de la justice, de l'intérieur, de l'agriculture, de l'industrie, des postes et des télégraphes, et ayant pour objet de proroger pour une nouvelle période de soixante jours francs les délais déjà accordés aux entreprises d'assurance, de capitalisation et d'épargne. Cette prorogation n'est accordée toutefois que sous certaines modifications qui découlent des stipulations suivantes :

Pendant la nouvelle période, les entreprises seront tenues de payer :

- 1° En matière d'assurance sur la vie, 40 % du capital stipulé, jusqu'à concurrence de 20.000 fr., et l'intégralité des rentes viagères ;
- 2° En matière d'assurance contre les accidents du travail, l'intégralité des allocations temporaires et rentes viagères dues en vertu de la loi du 9 avril 1898 et des lois qui l'ont modifiée ou complétée ;
- 3° En matière d'assurance contre les autres accidents de toute nature, l'indemnité temporaire jusqu'à concurrence d'un maximum de 3 francs par jour et 40 % du capital ou de toutes autres indemnités dues avec maximum de 20.000 francs ;
- 4° En matière d'assurance contre l'incendie et contre tous risques autres que ceux prévus aux alinéas précédents, l'intégralité des sinistres ;
- 5° En matière de capitalisation, 40 % du capital des bons ou titres venus à échéance.

Le bénéfice de ces dispositions ne pourra être invoqué par l'assuré ou l'adhérent qu'à condition que le montant de la prime ait été versé, et en matière d'assurance contre les accidents et l'incendie, que les déclarations de salaires et de sinistres aient été faites conformément aux prescriptions du contrat.

Les sommes dues par l'assureur ou par l'assuré portent intérêt de plein droit au taux de 5 %.

En ce qui concerne les sociétés d'épargne, la situation n'a pas été modifiée, afin de ne pas imposer à ces entreprises la réalisation des valeurs composant le portefeuille des associations ; cette réalisation — en supposant même qu'elle pût s'effectuer — risquant en effet de léser les intérêts des participants.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 28 avril, s'établissait comme suit :

	Liv. sterl.
Département d'émission	
Billets émis.....	72.515.000
Dette de l'Etat.....	11.015.100
Autres garanties.....	7.434.900
Or monnayé et en lingots.....	54.065.000
	72.515.000
Département de Banque	
Capital social.....	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'épargne des agents de la Dette nationale, etc.).....	132.067.000
Dépôts divers.....	87.030.000
Traites à 7 jours et diverses.....	52.000
Solde en excédent.....	3.135.000
	236.836.000
Garanties en valeurs d'Etat.....	51.063.000
Autres garanties.....	146.694.000
Billets en réserve.....	37.829.000
Or et argent monnayés en réserve.....	1.250.000
	236.836.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août.....	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	14.60	6 %
10 mars.....	59.877	34.297	179.933	154.148	44.030	24.47	5 %
17 —.....	59.465	34.066	171.364	145.799	43.849	25.58	»
24 —.....	57.249	34.165	185.130	161.951	41.534	22.43	»
31 —.....	53.368	35.173	203.404	184.610	37.145	18.25	»
7 avril.....	53.751	34.940	202.919	183.370	37.261	18.36	»
14 —.....	55.312	34.586	207.126	185.673	39.176	18.91	»
21 —.....	55.641	34.333	214.164	192.133	39.758	18.56	»
18 —.....	55.315	34.686	219.097	197.757	39.079	17.83	5

Le commerce extérieur de la Grande-Bretagne. — Les chiffres du commerce extérieur de l'Angleterre pour le mois de mars 1915 se comparent ainsi avec ceux du même mois de l'année précédente :

	Mars		Variations en 1915	
	1914	1915		0/0
	(En milliers de livres sterling)			
Importation.....	66.947	75.590	+ 8.643	+ 12.9
Exportation.....	44.518	30.176	- 14.342	- 32.2
Réexportation.....	9.536	8.067	- 1.469	- 15.4
	Pour le premier trimestre finissant le 31 mars 1915, la comparaison est la suivante :			
	Mars		Variations en 1915	
	1914	1915		0/0
	(En milliers de livres sterling)			
Importation.....	196.997	208.165	+ 11.168	+ 5.0
Exportation.....	133.586	84.600	- 44.986	- 32.2
Réexportation.....	29.362	21.772	- 1.470	- 15.4

Ainsi que le fait observer avec raison notre confrère The Economist de Londres, la menace du blocus de la part de l'Allemagne ainsi que l'agression brutale de ses sous-marins, n'ont pas affecté le commerce extérieur de l'Angleterre, et même de

puis le mois de février, commencement de la campagne des pirates allemands, le mouvement commercial n'a fait qu'augmenter, ainsi qu'on peut en juger par le tableau ci-dessous, donnant la comparaison des 8 premiers mois de guerre avec les 8 mois correspondants de l'année précédente :

Diminution ou changements comparés avec le même mois de l'année précédente

(En milliers de livres sterling)				
Mois	Imports	Exports	Re-exports	
Août 1914 (avec 1913)	- 13.615	- 19.899	- 3.734	
Septem. 1914	- 16.304	- 15.751	- 1.579	
Octobre 1914	- 20.171	- 18.021	- 2.376	
Novem. 1914	- 12.481	- 20.155	- 2.358	
Décem. 1914	- 3.560	- 17.048	- 3.858	
Janvier 1915 (avec 1914)	+ 604	- 19.559	- 2.701	
Février 1915	+ 3.215	- 15.080	- 3.419	
Mars 1915	+ 8.643	- 14.342	- 1.469	

Il résulte de ces chiffres que les importations, après une diminution maxima au mois d'octobre 1914, sont graduellement remontées jusqu'à montrer une plus-value de 8.643.603 livres sterling pour le mois de mars 1915, sur le même mois de 1914. Les exportations dénotent de même une bonne reprise : la diminution pour mars 1915 n'est plus que de 32 % contre 45 % en novembre 1914.

Les importations anglaises, pendant le mois de mars 1915, se décomposent ainsi comparativement avec celles de mars 1914 :

	Mars		Différences en mars 1915
	1914	1915	
	(En milliers de livres sterling)		
1. Nourriture, boissons et tabac.....	23.860	31.511	+ 7.651
2. Matières premières et articles non manufacturés pour la plus grande partie.....	24.854	29.846	+ 4.992
3. Articles entièrement ou en grande partie manufacturés.....	18.011	13.968	- 4.043
4. Marchandises diverses et non classées.....	222	265	+ 43
Totaux.....	66.947	75.590	+ 8.643

La valeur des importations de grains et de farine a dépassé de plus de 3 millions de livres celle de mars 1914, mais cette augmentation est en majeure partie imputable à la hausse des prix.

C'est la première fois depuis le début de la guerre que les importations de matières premières sont en augmentation. Ceci provient surtout d'importants arrivages de cotons et de laines, qui firent monter les prix, ainsi que des augmentations pour les huiles, les caoutchoucs, etc. La seule diminution enregistrée dans les importations se rapporte aux objets manufacturés et est plus sensible qu'en février 1915, malgré d'importants arrivages de produits chimiques et pharmaceutiques, de teintures et de cuirs.

Pour les exportations du Royaume-Uni, en mars 1915, les diminutions se répartissent ainsi sur les différentes classes :

	Mars		Diminutions constatées en 1915
	1914	1915	
	(En milliers de livres sterling)		
1. Nourriture, boissons et tabac.....	2.426	2.089	337
2. Matières premières et articles non manufacturés pour la plus grande partie.....	5.856	4.343	1.513
3. Articles entièrement ou en grande partie manufacturés.....	35.332	22.921	12.411
4. Marchandises diverses et non classées.....	904	823	81
Totaux.....	44.518	30.176	

Rien de spécial à signaler dans les deux premières catégories, excepté pour les exportations de charbon, de coke et de combustibles manufacturés, qui présentent une diminution de 1.068.000 livres sterling sur l'année dernière, bien que l'on note une bonne reprise des sorties et que ce chiffre soit de beaucoup inférieur à ceux des mois précédents. Le déficit des exportations des manufactures anglaises est à peu près le même que pour le mois de février, sauf pour le coton qui dénote une bonne reprise.

« Etant donné que ces chiffres ne comprennent pas le montant des exportations que fait le gouvernement anglais à ses armées en campagne, nous avons tout lieu d'être satisfaits, » ajoute *The Economist*. La baisse des exportations anglaises peut s'expliquer par le fait que beaucoup d'industries et de manufactures qui exportaient autrefois leurs produits à l'étranger, fournissent aujourd'hui les armées anglaises, dont la consommation absorbe la presque totalité de la production, et comme l'Angleterre a toujours la maîtrise des mers lui assurant toutes les importations nécessaires à ses besoins, on peut dire que la situation commerciale du Royaume-Uni est satisfaisante.

RUSSIE

Relèvement temporaire des droits d'entrée.

Une nouvelle loi vient d'être édictée en Russie en vertu de l'article 87 des lois fondamentales de l'Empire. Cette loi, qui sera soumise ultérieurement aux Chambres, lors de la reprise de leurs travaux, modifie et complète les dispositions prises par le gouvernement impérial en date du 3/16 août 1914.

Conformément à cette loi, un régime spécial est appliqué aux importations en Russie, de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de la Turquie, importations qui seront taxées d'après le tarif général augmenté de 100 % ou, pour les articles qu'exemptait le tarif général, d'après un tableau spécial annexé à la loi.

Pour ne pas avoir à subir ce tarif spécial et prohibitif, les pays alliés et neutres devront prouver l'origine des produits importés, par des documents et en vertu d'un règlement spécial. Le régime douanier appliqué dorénavant à ces pays, alliés ou neutres, consistera en un tarif général qui, en vertu de la nouvelle loi, subit certaines augmentations relativement peu importantes dans la majorité des cas, — soit 10 % en moyenne par comparaison avec l'ancien tarif général, — mais qui est mitigé, en ce qui regarde la France, l'Italie et le Portugal, par les conventions en vigueur avec ces pays. Ces conventions comportent, pour la France, 92 diminutions des droits du tarif général, et pour l'Italie, 15 diminutions. Les concessions prévues par les traités avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie sont définitivement abolies, non seulement pour ces deux pays, mais encore pour tous ceux qui en profitaient en vertu de la clause de la nation la plus favorisée.

La nouvelle loi a un caractère essentiellement temporaire et fiscal. Pour le moment, le déficit occasionné dans le budget par l'abolition du monopole de la vente des spiritueux devait être comblé par l'introduction de nouveaux impôts et l'accroissement d'impôts anciens. Mais la période de guerre est peu propice au relèvement et à la réforme des contributions directes. C'est donc aux droits sur la consommation et la circulation que l'on s'est adressé jusqu'ici, en Russie, pour la grande majorité des relèvements de contributions, et il était naturel que le gouvernement cherchât à tirer de nouvelles sommes de revenus des droits d'entrée.

On ne sait encore l'importance qu'exercera sur le commerce d'exportation français la nouvelle mesure qui n'a qu'un caractère essentiellement fiscal et ne vise en aucune façon à renforcer la protection des industries russes. Toutefois, à première vue, cette importance est minime, et les nouvelles

modifications, toutes temporaires, observe-t-on bien, ne doivent pas avoir de répercussion sensible sur les relations commerciales entre la France et la Russie, qui auront d'ailleurs à profiter, après la guerre, du système prohibitif qui sera appliqué à l'Allemagne.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 23 avril, accuse, sur celui du 15 avril, les variations suivantes :

	15 avril	23 avril	Comparaison	
	(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.355	2.362	+	7
— argent.....	46	50	+	4
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	946	799	—	147
Portefeuille d'es-compte.....	3.552	3.433	—	119
Avances.....	24	18	—	6
Portefeuille titres....	27	23	—	4
Circulation.....	5.126	5.055	—	71
Dépôts.....	1.644	1.431	—	213

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire(t)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juillet..	1.253	275	83	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août ..	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
28 février..	2.271	44	216	4.863	1.582	4.095	43	5
7 mars..	2.294	42	294	4.905	1.712	4.261	37	»
15 — ...	2.316	42	186	4.937	1.896	4.437	37	»
23 — ...	2.330	45	175	4.944	2.380	4.875	36	»
31 — ...	2.338	40	563	5.624	4.037	6.860	17	»
7 avril... 2.347	40	590	5.379	1.788	4.341	24	»	
15 — ... 2.355	46	946	5.126	1.644	3.552	24	»	
23 — ... 2.362	50	799	5.055	1.431	3.433	18	»	

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenschein) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenschein).

La question des pommes de terre. — Le *Vorwaerts* de Berlin vient de réclamer avec énergie la saisie des pommes de terre. « Pendant l'hiver, a-t-il dit, la seule mesure qu'ait prise le Conseil fédéral fut l'augmentation du prix maximum pour les pommes de terre destinées à l'alimentation. Le 23 novembre, le prix maximum avait été fixé pour les régions productrices à 55 marks par tonne et pour les autres régions à 57 et 61 marks. Le 15 février, il fut fixé à 90 marks. Le prix maximum, qui en février avait été pour ainsi dire doublé, est aujourd'hui de nouveau modifié. Les agriculteurs et les négociants pourront faire de nouveau des bénéfices... »

« Le danger est grand. Il n'existe plus du tout d'autres aliments accessibles à la masse du peuple. Nous n'aurons pas de nouvelles pommes de terre avant juillet. »

Sur cette même question, le *Berliner Tageblatt* du 20 avril a émis les réflexions suivantes :

« Les dernières dispositions du Bundesrath relatives à l'approvisionnement de la population en pommes de terre peuvent nous tranquilliser sur deux points :

« 1° Il sera mis à la disposition de la population, du moins de la population la moins aisée, une quantité minima de pommes de terre, qui devra suffire à ses besoins jusqu'à la prochaine récolte ;

« 2° Les classes les moins aisées de la population seront à même de satisfaire à leurs besoins à un prix déterminé. Ces besoins, sont évalués en moyen-

ne à 3/4 ou 1 livre par jour et par personne, et le prix sera constitué par le prix maximum officiel, augmenté des dépenses normales accessoires.

« On pourrait, en fin de compte, accepter ce règlement, quoique tardif, s'il ne soulevait deux objections très importantes :

« 1° D'abord, il peut arriver que les autorités communales ne puissent pas se procurer les pommes de terre au prix auquel elles doivent les livrer à la population peu aisée. La différence doit être supportée par quelqu'un. Dans notre cas, ce sera par l'Empire. Malgré les charges énormes que lui impose la guerre, celui-ci devra supporter cette nouvelle dépense, qui se traduira par plusieurs millions. Voilà la conséquence d'une politique d'hésitations incompréhensibles.

« 2° L'autre objection est que la population, malgré les assurances officielles, ne pourra obtenir de pommes de terre « à bon marché » que dans un sens très relatif. Les classes les plus aisées devront s'occuper elles-mêmes d'obtenir des pommes de terre de gré à gré. On suppose que ces classes de la population ont coutume de consommer moins de pommes de terre. C'est possible en temps normal, mais, aujourd'hui, il faut admettre que ces classes consomment moins de pain. Elles seront par suite obligées de consommer davantage de viande, dont il faut cependant se montrer économe. Nous croyons donc que la question de l'alimentation sera plus difficile à régler dans les familles aisées, qui ont beaucoup d'enfants, que dans les classes moins fortunées, qui seront au moins approvisionnées suffisamment de pain et de pommes de terre. Cela ne veut pas dire, d'ailleurs, que le règlement actuel de la question des pommes de terre apporte une sécurité absolue à la grande masse du peuple. Mais il était impossible de montrer plus d'irrésolution que dans cette question des pommes de terre. Il n'y a que l'insouciance dont on fait preuve pour le problème des porcs qui puisse rivaliser à cet égard ».

Disons encore que, dans la *Gazette de Voss*, le député au Reichstag Heyn a publié un article dans lequel il reproche au gouvernement de n'avoir pas fait connaître le résultat du recensement des porcs et de l'inventaire des pommes de terre ; « le silence, dit-il, prête à tous les soupçons ». Enfin, d'après les *Muenchener Neueste Nachrichten*, le conseil municipal de Neu-Koeln aurait décidé de ne pas permettre que le public achetât des pommes de terre sans acheter en même temps une certaine quantité de harengs.

Le renchérissement de la vie et des salaires en Allemagne. — Dans un article intitulé « Soucis », le *Handels Tand*, organe d'une Association hambourgeoise de commis observait, à la date du 1^{er} avril, que plus la guerre dure, plus il devient difficile aux familles peu fortunées de résoudre ce problème ardu : parvenir au terme de la guerre sans souffrir trop. Le coût de la vie monte toujours, bien que les prix maxima aient fixé une limite à cette ascension. En tout cas, il est indéniable qu'une certaine détresse économique se fait déjà ou se fera bientôt sentir. Cette situation touche particulièrement la classe des employés qui, avant la guerre, avaient de si faibles appointements qu'ils n'ont rien pu mettre de côté. Bien plus, depuis la guerre, les salaires ont été réduits dans beaucoup de cas, ou bien les suppléments, — comme les participations aux bénéfices ou autres avantages, — ont été supprimés. Enfin est venu le renchérissement de la vie. C'est ainsi que tandis qu'au mois de juin une famille de quatre personnes dépensait en moyenne 24 marks 75 par semaine pour ses subsistances, elle devait dépenser 25 marks 12 en juillet, 26 marks 41 en août, 26 marks 14 en septembre, 27 marks 09 en octobre, 27 marks 86 en novembre. Le moment serait donc venu de réclamer pour

le personnel de toutes les maisons qui fonctionnent normalement, une allocation pour cherté de vie ou, tout au moins, un relèvement du taux des salaires, là surtout où le nombre des heures de travail est resté le même.

Ces réclamations ne sont pas les seules. La plupart des journaux professionnels allemands mentionnent en effet, avec une égale énergie, une campagne en faveur de l'augmentation des salaires. Il n'est pas jusqu'au journal des jardiniers (*Allgemeine Deutsche Gaertner Zeitung*) qui, le 10 avril appuyait sur ce point : que le printemps était le meilleur moment pour obtenir des augmentations, et que ce devait être d'autant plus facile cette année, que la main-d'œuvre était plus rare.

La carte de pain des commis-voyageurs. — La *Gazette de Francfort* annonce que les sociétés allemandes des marchands et des commis-voyageurs ont demandé au Conseil fédéral de prendre des mesures pour créer, en faveur des marchands et commis-voyageurs, une carte de pain spéciale qui leur permette d'obtenir du pain partout, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici par suite de l'absence d'une législation uniforme.

Prières pour les récoltes. — D'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, le conseil évangélique des églises de Prusse a prescrit aux consistoires de prier pour les récoltes. Ces prières, dont le texte est publié par le journal, seront dites le 9 mai, jour des Rogations.

A noter que la *Gazette de Cologne* est informée de Coblenz qu'on craint de grands dommages pour les récoltes par suite du froid et de la neige du 23 avril.

Le recensement du riz. — Le Conseil Fédéral a décidé le recensement des stocks de riz existant dans l'Empire.

D'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la Société centrale d'achat a demandé aux détenteurs d'approvisionnements de riz de déclarer leurs stocks, conformément à l'ordonnance du Conseil Fédéral, de manière que la Société possédât toutes ces déclarations le 29 avril au plus tard.

L'approvisionnement de la viande. — On annonce de Genève que le ministre de l'intérieur badois a convoqué à Karlsruhe les représentants des villes principales pour discuter la question de l'approvisionnement en viande des grandes localités.

Il résulte de ces délibérations que les autorités des villes importantes, sans attendre les invitations officielles, ont déjà fait le nécessaire pour assurer des provisions de conserves proportionnées aux besoins. Une partie de ces réserves a été préparée dans les abattoirs communaux, d'autres ont été livrées par les charcuteries de Karlsruhe et de Fribourg-en-Brigau qui ont donné la préférence à la viande congelée. Ce procédé leur a permis de conserver des porcs entiers. Ces deux localités ont pris des mesures pour pratiquer l'élevage des porcs en grand. Les villes badoises ont dépensé pour les approvisionnements divers de 6 à 9 marks par tête, tandis qu'en Prusse on est allé jusqu'à 15 marks. On croit cependant que les mesures prises seront suffisantes pour les Badois, moins grands mangeurs de charcuterie que les Allemands du Nord.

La chasse aux métaux. — Ainsi que nous le disions il y a huit jours, le *Berliner Tageblatt* vient d'annoncer que d'après une ordonnance du commandant militaire de Berlin, tous les stocks en manganèse, vanadium, chrome et tungstène doivent être déclarés à l'office du département des matières premières, au ministère de la guerre.

D'après le *Times*, en effet, la métallurgie allemande éprouvera très prochainement les plus graves embarras, à cause du manque de manganèse.

Ce métal est nécessaire à la fabrication de beaucoup d'aciers. La production mondiale s'élevait, avant la guerre, à 2 millions de tonnes de minerai de manganèse provenant : 1 million de Russie, 600.000 tonnes de l'Inde, 200.000 tonnes du Brésil, et le reste réparti par petits contingents de 10.000 tonnes au plus, entre divers pays. L'Allemagne, qui produisait environ le tiers du fer et de l'acier fabriqués dans le monde, devait consommer aussi le tiers du minerai de manganèse, soit environ 600.000 tonnes par an. Or les mines qu'elle possède, même si on les exploite de la manière la plus intensive, ne donneront pas plus de 100.000 tonnes. Une fois les stocks épuisés, la métallurgie allemande doit donc se trouver devant un problème qui paraît insoluble.

AUTRICHE-HONGRIE

Le renchérissement de la vie à Vienne. — Au cours de ces dernières semaines, disait la *Neue Freie Presse* du 18 avril, les prix de la plupart des denrées ont encore augmenté. L'augmentation la plus forte est celle de la viande, qui, depuis le commencement du mois, a été de 30 à 60 heller. La levée des droits de douane sur quelques articles a eu une influence assez sensible sur les prix de gros, mais aucune sur les prix de vente au détail. C'est ainsi que pour le beurre, les quantités offertes sur le marché de Vienne ont doublé, grâce à des arrivages considérables de Danemark et de Hollande, les prix de gros ont diminué de 5 couronnes à 4 couronnes 50 heller, mais au détail le beurre se vend toujours 5 couronnes.

Les prix du lait ont monté considérablement. Les petites laiteries vendent le lait de 38 à 40 heller. Les débits de petit lait vendent le lait en bouteilles 42 heller et le lait au détail 36 heller. La production de lait a notablement diminué ces dernières semaines, tandis que la demande n'a cessé d'augmenter. Les quantités importées récemment de Suisse et de Hollande de lait condensé et stérilisé sont immédiatement achetées.

Le tableau suivant indique le mouvement des prix, depuis le commencement de la guerre pour les principaux articles :

Articles	Commencement				Prix actuels
	Fin juillet 1914	janvier 1915	Fin mars 1915		
(En couronnes, par kilogrammes)					
Viande de bœuf (cu-lotte)....	2.60 à 3	2.80 à 3.20	3.20 à 3.40		3.60 à 4.80
Viande de bœuf (poi-trine)....	1.60 2.20	1.80 2.60	2.80 3.20		3.40 3.80
Viande de porc.....	2 " 2.60	2.60 3.20	4 " 4.60		4.40 5 "
Graisse de bœuf....	2.80 3.60	3 " 3.20	4 " 4		4 " 4.20
Graisse de porc (Sch-weinfilz?)	1.52 1.92	2.30 2.50		4 60	5.10
Beurre....	2.20 2.40	2.90 4.80	4.60 5.20		5 " 5.20
Sucre....	0.80 0.88	0.86 0.96	0.86 0.93		0.86 0.93
Lentilles.	0.48 0.84	1.20 1.80	1.20 2 "		1.80 2 "
Riz.....	0.40 0.96	0.66 0.96	1.20 1.60		1.20 1.70
Lait (cou-ronnes par litre)	0.28 0.32	0.28 0.34	0.31 0.37		0.36 0.42

Il y a là des augmentations qui se rapprochent de 100 % et même, — comme le beurre, — qui dépassent ce chiffre.

Le problème alimentaire en Autriche-Hongrie. — Le journal *Le Secolo*, de Milan, a reçu une dépêche de Vienne disant que la situation en Bohême est très critique. Les autorités autrichiennes interdisent toutes les réunions, même si celles-ci n'ont

d'autre objet que de délibérer sur les mesures à prendre contre le renchérissement de la vie.

Le même journal déclare que la situation en Autriche s'aggrave de jour en jour. Le renchérissement des denrées exaspère la population. La viande est hors de prix : la viande de bœuf coûte 5 francs le kilo et le porc 4 francs.

Les manifestations en faveur de la paix deviennent fréquentes.

D'autre part, d'après les nouvelles non censurées parvenues aux journaux suisses, et depuis le 1^{er} avril, les troupes qui se trouvent à l'intérieur du pays ne reçoivent plus qu'une demi-portion de pain et de viande.

Le pain et le lait en Autriche. — Extrait du *Neues Wiener Journal* du 17 courant : « Du 7 au 11 avril, il a été livré 1.983.734 cartes de pain et de farine, valables du 11 au 17.

« Hier, une affiche placardée à l'entrée des cuisines populaires annonçait qu'il ne serait plus donné de pain à cause des lourdes difficultés qui existent pour la fabrication. Les clients étaient priés d'aller chercher eux-mêmes leur pain et de l'apporter avec eux. De même, les personnes munies de cartes de pauvres ne pouvaient recevoir de pain.

« La situation du marché du lait à Vienne est toujours difficile. Au lieu des 900.000 litres nécessaires, on n'en a que 800.000, et il est à craindre que jusqu'à ce qu'on puisse nourrir les bêtes aux champs, c'est-à-dire fin mai, l'approvisionnement en lait diminue encore. De là une hausse constante des prix. Le litre de lait non écrémé, livré à domicile, coûte jusqu'à 42 hellers. La zone d'où le lait est transporté à Vienne s'étend sur 100 kilomètres. Aussi le ministre des chemins de fer a-t-il décidé d'accorder une réduction de tarif de 50 % pour la livraison du lait, qui comprend au plus 0,5 % de matières grassesuses. »

Inventaire des stocks de charcuterie à Vienne. — D'après la *Neue Freie Presse*, le bourgmestre de Vienne a ordonné l'inventaire des stocks de graisse de porc, de lard, de saucisses et de viande de porc en conserve. Celui-ci a eu lieu le 1^{er} avril. En ont été exceptés les stocks se trouvant chez les principaux marchands et dans les sociétés de consommation. Les résultats ont été les suivants :

Graisse de porc, 376.473 kilogrammes ; lard, 313.085 kil. ; saucisses, 134.636 kil. ; viande de conserve, 273.201 kil.

La campagne sucrière en Autriche. — La production du sucre brut en Autriche-Hongrie, pour la campagne 1914-1915 (septembre à mars 1915), d'après la *Neue Zuercher Zeitung* du 20 avril, est de 15.680.000 quintaux métriques, contre 16.410.000 quintaux métriques dans la même période de l'année précédente.

De septembre 1914 à mars 1915, l'exportation de sucre d'Autriche-Hongrie n'a été inférieure que de 4.500.000 quintaux métriques environ à celle de la campagne précédente, tandis que la consommation intérieure a dépassé de 0,6 % celle de l'année antérieure.

D'après ces chiffres, l'Autriche serait en mesure de livrer du sucre à la Suisse.

BULGARIE

La situation politique en Bulgarie. — Notre grand confrère *Le Petit Marseillais* vient de publier, sous la signature de M. Léon Boudouresque, des renseignements des plus intéressants sur ce qu'il dénomme : « l'Enigme bulgare ».

Au début de cette année, le tsar Ferdinand de Bulgarie apprit que les Allemands avaient fait prisonnier, en France, et envoyé comme otage en Allemagne, un ancien maréchal de sa cour, le comte de Bourboulon, retiré depuis quelques années dans une propriété du nord de la France, qui est son pays natal. A peine informé, Ferdinand

demanda à Guillaume II, à titre de service personnel, la mise en liberté du comte de Bourboulon. Il l'obtint, et notre compatriote, renvoyé à Sofia, reçut l'hospitalité au palais royal. Son premier soin, au comte de Bourboulon, fut d'ouvrir les yeux au tsar Ferdinand et de lui démontrer que la victoire de la Triple-Entente était certaine. Le tsar des Bulgares, que ses rancunes contre la Russie avaient jusque-là rendu sourd aux mêmes démonstrations faites par les diplomates alliés, écoutant avec plus d'attention les paroles d'un homme à qui il avait cru pouvoir accorder sa confiance de souverain particulièrement soupçonneux, consentit à lire les rapports officiels de la France, de la Russie, de l'Angleterre, et à les rapprocher de ceux de l'Allemagne et de l'Autriche.

Il ne tarda donc pas à comprendre de quel côté était le mensonge et de quel côté était la vérité, et il entreprit de soustraire à la tyrannie plus ou moins occulte du parti stamboulovisse, dont les chefs sont à la solde de l'Autriche, son gouvernement, rendu jusqu'ici impuissant à se prononcer nettement par les compromissions antérieures de M. Rodoslavoff avec M. Guenadieff, le grand homme des Macédoniens.

Ce dernier est le type même du comitadji. Né dans le vilayet de Monastir. M. Guenadieff hésita d'abord entre la nationalité serbe et la nationalité bulgare. Il se décida pour cette dernière, fut d'abord journaliste, puis se lança dans la politique. Quand la guerre européenne éclata, lui et son parti déployèrent d'incroyables efforts pour lancer la Bulgarie contre la Serbie. Ils ne réussirent qu'à l'immobiliser. C'est alors que M. Guenadieff, soudoyé par l'Autriche, et chez lequel le comitadji naîf se révéla, imagina l'attentat dans le Casino de Sofia. Une bombe, lancée en pleine soirée mondaine, devait le débarrasser de plusieurs rivaux gênants et lui permettre de s'emparer du pouvoir. Au dernier moment, cependant, il hésita et fabriqua un engin qui ne fit que de rares blessés. L'auteur de l'attentat, arrêté, fit des déclarations qui compromettaient M. Guenadieff, qui quitta Sofia sous le prétexte d'une mission à remplir à l'étranger. Démasqué partout, il revint à Sofia pour soi-disant se disculper au sujet de l'attentat, mais jusqu'ici il ne s'est disculpé de rien. Par contre, quelques jours après son retour, une bande de comitadjis attaqua le chemin de fer serbe, près de Stroumitza... et nul doute n'est permis : cette attaque a été organisée par M. Guenadieff et son comité de Macédoniens, dans le but évident de créer un *casus belli* entre la Serbie et la Bulgarie.

L'affaire en est là. Mais le tsar de Bulgarie a toujours fini par imposer son autorité, soit par la ruse, soit par la force, au peuple extraordinaire sur lequel il règne. Il a eu raison de Stambouloff lui-même. Succombera-t-il devant M. Guenadieff ? C'est ce que nous saurons bientôt.

Mesures contre la contrebande des vivres. — On a annoncé de Sofia, à la date du 23 avril :

« Afin de couper court aux tentatives de contrebande sur les céréales auxquelles se livraient des agents austro-allemands avec la complicité de certains propriétaires, le ministre des finances vient de décider que tous les exportateurs de céréales qui désiraient en transporter par voie d'eau, d'un port bulgare à un autre, seraient astreints à verser au préalable entre les mains des autorités des douanes, à titre de garantie de bonne foi, une somme égale au prix de la cargaison. Cette somme sera restituée après que preuve aura été faite que le total de la cargaison transportée est arrivé à la destination indiquée. »

HOLLANDE

Un projet allemand inquiétant pour la Hollande. — Un ingénieur de Cologne, M. J. Rosemeyer, a parlé dans la *Gazette de Cologne* du 27 mars et

dans le journal hebdomadaire *Der Rhein*, du 8 avril, d'un projet allemand ayant pour objet de relier le Rhin à l'Escaut par un canal traversant le Limbourg Hollandais. L'Allemagne, se considérant comme l'héritière de la Belgique, invoquerait, pour obtenir le consentement de la Hollande, l'article 12 du traité de 1839, par lequel la Hollande s'oblige à ne faire aucun obstacle à la construction d'une voie fluviale ou ferrée reliant le Rhin à l'Escaut.

Le projet allemand est une menace redoutable, non seulement pour la prospérité du port de Rotterdam, mais même pour l'indépendance de la Hollande, car, le canal aboutissant à Anvers, le reste du parcours jusqu'à la mer ne pourrait s'effectuer qu'à travers le territoire hollandais.

Dans un article juridique — et peut-être inspiré — le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* du 1^{er} avril a discuté comme suit les obligations de la Hollande et « les droits » de l'Allemagne :

Un canal du Rhin à l'Escaut à travers le Limbourg néerlandais.

« Les projets de relier le Rhin à Anvers par un canal qui traverse le Limbourg néerlandais a obtenu dans ces derniers temps, pour des motifs que l'on conçoit, un renouveau d'intérêt en Allemagne.

« Dans le journal hebdomadaire *Der Rhein* du 8 avril, l'ingénieur Rosemeyer, qui jadis attacha son nom au projet d'une embouchure artificielle du Rhin près d'Emdem, plaide les avantages qui rendent désirable le nouveau « Rheinwest-Kanal » vers Anvers.

« Si nous croyons devoir appeler l'attention sur cet article, c'est à cause de l'opinion erronée que très fréquemment on entend formuler à ce sujet et qui a trait à l'obligation, qui incomberait à notre pays, de permettre la construction d'un canal à travers le Limbourg.

« M. Rosemeyer dit dans son article que l'administration hollandaise a pris, jusqu'ici, une position bienveillante à l'égard du projet du Canal du Rhin à l'Escaut et remarque, en outre, qu'en vertu de l'art. 12 du traité de paix de 1839 avec la Belgique notre pays devrait accorder son assentiment à un canal passant par Sittard. Il est exact que cette obligation est mentionnée dans l'article 13 dont la clause parle de la construction d'un canal ou d'un chemin à travers le Limbourg. Mais on ne peut plus actuellement faire appel à cet article ; la Hollande s'est déjà conformée à l'obligation qui résultait pour elle de l'article 13, en accordant son assentiment, par la convention du 13 janvier 1873 (*Staatsblad* n° 106), à la construction de la voie ferrée Anvers-Gladbach à travers le Limbourg.

« Avant l'échange des documents confirmant la convention, chacune des deux parties rappelle « que, selon les déclarations faites par les deux gouvernements aux Chambres législatives, la concession relative à l'établissement d'une voie ferrée d'Anvers à Gladbach traversant le duché de Limbourg et passant par Huremonde, telle qu'elle est stipulée dans le traité du 13 janvier 1873, constitue la complète et totale exécution de l'art. 12 du traité du 18 avril 1839 ». L'obligation stipulée dans le traité de 1839 a été accomplie par nous dès 1873 et aucun appel ne peut être fait — ainsi que le veut M. Rosemeyer — au traité de 1839 en faveur d'un nouveau canal.

« Le but de l'observation que nous venons de présenter n'est point naturellement de démontrer que, du fait qu'il n'existe aucune obligation, la Hollande ne doit, à aucune condition, se montrer disposée à collaborer à un « Rheinwest-Kanal » si jamais une proposition en ce sens peut être présentée à notre gouvernement. Pour le moment nous réservons cette question. »

ITALIE

La contrebande de guerre. — D'après les avis reçus de Naples par le *Giornale d'Italia* la douane

a découvert, dans cette ville, une organisation de contrebande qu'utilisaient des agents austro-allemands.

Elle a saisi des quantités considérables de tissus, de chaussures et d'habillements militaires, ainsi que d'autres articles d'exportation prohibée, qui étaient expédiées à Naples par des maisons de l'Italie du nord. Toutes ces marchandises étaient, annonçait-on, destinées à être transportées par mer à Venise. Elles avaient été chargées à bord d'un vapeur, le « *Cornelio-Scuotto* », venu il y a quelques jours s'amarrer dans le port de Naples.

Parmi les matières de contrebande les plus importantes on a saisi 300 tonneaux qui étaient déclarés résine et qui, en réalité, contenaient du caoutchouc destiné à une grande fabrique d'automobiles d'Allemagne.

PORTUGAL

La situation politique. — La situation politique du Portugal reste encore assez confuse, et ce n'est qu'après les élections qu'on pourra y voir clair.

Les trois partis (évolutionniste, unioniste et démocratique), qui se disputent le pouvoir depuis que les premières Chambres de la République ont été élues, n'ont point réussi à normaliser le roulement constitutionnel.

Le parti démocratique de M. Alfonso Costa, de beaucoup le mieux organisé et le plus puissant, a déchaîné contre lui les grandes forces conservatrices. Au commencement de 1914, le gouvernement de son chef même a dû tomber devant un mouvement violent des autres courants politiques. En décembre 1914, il avait néanmoins réussi, étant donné le gâchis parlementaire (qui répudiait toutes les autres situations isolées ou combinées), à constituer le cabinet Azevedo Coutinho, essentiellement du parti démocratique.

Les haines les plus violentes se sont déchaînées et, après un très vif incident avec l'armée, celle-ci a proclamé la grève des épées.... Presque tous les officiers de toutes les garnisons se sont rendus chez le président de la République en lui offrant leur démission si le cabinet Coutinho persistait au pouvoir.

Etant donnée la gravité de la situation, M. Manuel d'Arriaga, président de la République, a dû faire appel à l'armée dans la personne du général Pimenta de Castro, chef du mouvement insurrectionnel. Celui-ci a jugé nécessaire de prendre à cinq heures du matin possession de tous les portefeuilles et de les conserver pendant 48 heures, délai dans lequel il avait organisé le ministère actuel, ainsi composé : *Présidence et Guerre*, général Pimenta de Castro. *Intérieur* : colonel Gomes Teixeira. *Finances* : colonel Rodrigues Monteiro. *Marine* : vice-amiral Xavier de Brito. *Colonies* : vice-amiral Teixeira Guimaraës. *Instruction* : colonel Goulard de Medeiros. *Affaires étrangères* : colonel Teofilo da Trindade. *Travaux publics* : D^r Nunes da Ponte. *Justice* : D^r Guilherme Moreira. En tout, 7 militaires et deux civils.

Le nouveau gouvernement se propose de poursuivre une politique d'assainissement, mais sa position serait rendue difficile par l'opposition des Chambres, où une majorité démocratique le mettrait immédiatement en échec.

Les Chambres ayant terminé leur mandat, le gouvernement, tout en usant de l'autorisation votée le 8 août dernier et « concédant à l'exécutif les pouvoirs nécessaires pour assurer l'ordre intérieur et tenir les compromis internationaux pendant la guerre européenne », a jugé que cette autorisation lui suffirait pour toucher à la loi électorale et pour empêcher les Chambres de se réunir.

Les nouvelles élections sont marquées pour le 6 juin. Le pays est calme et, devant le gâchis qui est l'œuvre des politiciens, est prêt à approuver le

plan du gouvernement, à condition que celui-ci le mène vers la normalisation de sa vie politique qu'il n'est pas nécessaire de répéter comme absolument indispensable à la consolidation de tout progrès.

L'amnistie. — Le gouvernement portugais vient de publier un décret par lequel une amnistie complète est concédée à tout délit politique.

La mesure du gouvernement est hautement louée par l'immense majorité du pays qui la réclamait.

Les chefs monarchistes exilés vont pouvoir retourner dans leur pays.

Une mesure est annoncée devant rétablir, à quelques exceptions près, les militaires et fonctionnaires dans leurs grades et fonctions perdus par raison politique.

Le budget. — En dehors du budget tel que le cabinet Coutinho l'a présenté en janvier à la Chambre, il a été prévu un crédit extraordinaire de 150 millions pour faire face aux dépenses éventuelles exigées par la guerre européenne et coloniale.

La guerre aux colonies. — Les Allemands ont complètement abandonné le territoire d'Angola.

SUÈDE

La contrebande de cuivre. — Les journaux suédois ont publié, ces jours derniers, des déclarations du ministre de l'agriculture, qui suit avec intérêt les moyens employés par des négociants peu scrupuleux pour expédier à l'étranger des marchandises frappées d'interdiction d'exportation. Le ministre a annoncé de nouvelles mesures contre la contrebande.

En ce qui concerne l'exportation de cuivre qui s'est faite dernièrement sous forme de réservoirs, les experts, appelés par les autorités douanières, embarrassées, ont déclaré qu'il s'agissait bien de réservoirs, malgré leur fabrication grossière, et l'exportation en fut alors autorisée.

Néanmoins, la commission d'Etat de l'industrie a envisagé de nouvelles dispositions pour empêcher la contrebande du cuivre, et elle a mis à l'étude le projet de loi suivant :

« Lorsqu'il apparaîtra de la main-d'œuvre, de la nature ou d'autres présomptions qu'une marchandise en métal aura reçu une certaine forme ou préparation, uniquement dans le but de faire classer la marchandise dans la rubrique de la classification douanière sur laquelle ne pèse aucune interdiction d'exporter, il sera fait à semblable marchandise, sans tenir compte de la rubrique, application de l'article en vigueur concernant l'interdiction d'exporter ».

SUISSE

L'exportation de lait de Suisse. — D'après les *Basler Nachrichten* du 21 avril, le Conseil fédéral suisse a adopté, dans sa séance du 20 avril, les dispositions suivantes au sujet des autorisations d'exportation de lait :

A partir du 1^{er} mai, le lait frais ne pourra être exporté que moyennant des autorisations spéciales. Les autorisations ne seront accordées, en principe, qu'aux personnes et aux maisons domiciliées en Suisse, qui exportaient déjà du lait frais à l'étranger avant la guerre. Les autorisations seront délivrées, en principe, à l'Association centrale de producteurs de lait suisses, à la condition que celle-ci justifie que la population suisse est suffisamment approvisionnée de lait frais. Les personnes et les maisons ne faisant pas partie de l'Association ne pourront obtenir d'autorisation qu'après entente avec l'Association.

Le problème de la viande. — Le ravitaillement en bétail de boucherie pour la Suisse est réduit au strict minimum. Les fournisseurs de bétail de bou-

cherie à l'armée ont négocié un achat de 2.000 bœufs de Madagascar qui doivent débarquer prochainement à Certe, mais il n'est pas encore certain que cette livraison soit effectuée.

D'un autre côté, l'Italie ne livre plus à la Suisse qu'une vingtaine de bœufs par semaine, en échange de bétail d'élevage.

La question du sucre. — L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ayant interdit l'exportation du sucre en Suisse, le Département Fédéral du Commerce a procédé à une enquête, de laquelle il résulte que la Suisse est approvisionnée de ce produit pour deux mois. On pense que si une entente n'intervient pas prochainement avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, il y aura lieu de restreindre l'emploi du sucre dans l'industrie, ceci dans l'intérêt des consommateurs.

En attendant, il ne sera plus accordé d'autorisation d'exportation de chocolat, de lait condensé et de fromage dans les deux susdits pays.

ETATS-UNIS

La réponse américaine à la note allemande. — A la date du 16 courant, nous parlions de la note que venait de remettre l'ambassadeur d'Allemagne au gouvernement américain dont l'attention était attirée sur ce fait, que les alliés reçoivent quotidiennement des armes et des munitions des Etats-Unis, alors que les civils d'Allemagne ne peuvent se faire envoyer des vivres et autres marchandises non classées comme contrebande. La note, sans discuter autrement la légalité des envois d'armes et de munitions, priait le gouvernement américain d'observer l'esprit de neutralité.

C'est le 21 avril que M. Bryan, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a répondu à la note du comte Bernstorff. Exposant l'attitude des Etats-Unis, il s'est exprimé ainsi :

« Ce gouvernement n'abandonnera à aucun moment, ni en aucune façon, ses droits de neutre à aucun des belligérants actuels. Il a reconnu comme axiomes le droit de visite et d'examen, ainsi que le droit d'appliquer les règles du droit des gens concernant la contrebande de guerre aux articles commerciaux. Il a insisté en effet sur ce point que l'usage du droit de visite et d'examen est absolument nécessaire pour prévenir toute confusion entre les vaisseaux neutres et ceux appartenant à l'ennemi et aussi toute méprise entre les cargaisons légitimes et celles qui ne le sont pas. Il a admis aussi le droit de blocus s'il est exercé en fait et maintenu efficacement, mais il ne concédera rien au delà. »

En second lieu, le gouvernement des Etats-Unis a essayé, en vertu de ses privilèges d'ami sincère des deux partis, d'obtenir des gouvernements anglais et allemand des concessions mutuelles en raison des mesures adoptées respectivement par ces deux gouvernements pour l'interruption du commerce en haute mer. « La tentative n'a pas réussi, dit M. Bryan, mais je regrette que Votre Excellence ne l'ait pas crue digne d'attention. » Et le ministre américain ajoute :

« A propos des impressions que vous avez exprimées en troisième lieu, je note avec un regret sincère qu'en discutant la vente et l'exportation d'armes aux ennemis de l'Allemagne, Votre Excellence semble demeurer sous l'impression qu'il était au pouvoir du gouvernement des Etats-Unis d'interdire ce commerce et que le fait qu'il manque de le faire constitue une attitude injuste envers l'Allemagne. »

« Le gouvernement des Etats-Unis soutient cette thèse qu'un changement quelconque dans ses propres lois de neutralité pendant que se poursuivent les hostilités ne pouvait venir affecter de façon inégale les relations des Etats-Unis avec les nations en guerre, qu'il consisterait une transgression injustifiable du principe de la stricte neutra-

lité en conformité de laquelle il a cherché à diriger avec conscience toutes ses actions.

« Je tiens, avec tous mes respects, à vous faire remarquer qu'aucune des circonstances alléguées ne modifie le principe dont il s'agit. Mettre l'embargo sur le commerce des armes à l'heure actuelle constituerait un changement de nature à violer directement la neutralité des Etats-Unis, et il doit être évident que le gouvernement des Etats-Unis se considérant comme engagé d'honneur, ne saurait envisager une pareille manière d'agir. »

Le comte Bernstorff, à la réception de la réponse américaine, a dit seulement qu'il allait la transmettre à Berlin. Il est bon d'observer que cette réponse a été unanimement applaudie par l'opinion et la presse américaines.

Revue Commerciale

Blé. — Le beau temps enregistré cette semaine a permis aux cultivateurs de terminer l'ensemencement des céréales et d'accélérer les travaux de la culture en général, assez en retard par suite de la pénurie de la main-d'œuvre.

Si au point de vue agricole la situation est satisfaisante, elle ne s'est point modifiée au point de vue commercial et reste toujours très tendue. — A la Bourse de Commerce, les offres sont encore très restreintes et les prix nettement en hausse de 75 centimes à 1 franc par quintal ; les courtiers, assermentés n'ont pas encore publié de cote officielle cette semaine, aussi le cours donné n'est-il qu'environ. On cote par 100 kilos en gare de départ : Seine-et-Marne, 36 fr. , Marne, 35 75 ; Aisne et Oise, 35 50 à 35 75 ; Ile-et-Vilaine, 35 50 à 35 75 ; Sarthe et Mayenne, 35 50 ; Beauce, 35 75 à 36 et même 36 25 ; Touraine, 36 25 à 36 50 ; Vendée, 35 50 à 35 75 ; Maine-et-Loire, 36 à 36 25 ; Yonne, 35 à 35 25.

Les blés exotiques sont également en hausse marquée d'un franc par quintal environ, par suite d'une bonne demande pour l'exportation : on cote les provenances des Etats-Unis en caf de 39 fr. 50 à 40 francs et La Plata de 38 75 à 39 francs.

Prix du Blé sur les grands marchés

(Les 100 kilogrammes)

Villes	31 mars/7 avril		14 avril		21 avril		28 avril	
	1915	1915	1915	1915	1915	1915	1915	
Paris (disponible)....	Fr. 31 75	32 25	32 50	32 25	33 25	33 25	33 25	33 25
Londres.....	37 52	37 09	36 95	36 23	37 41	37 41	37 41	37 41
Liverpool.....	35 37	35 37	35 37	36 37	37 09	37 09	37 09	37 09
New-York.....	31 95	32 38	32 09	32 57	33 09	33 09	33 09	33 09
Chicago.....	29 18	29 35	29 90	30 66	30 88	30 88	30 88	30 88

Alcools. — Voici d'après le *Journal Officiel* la production et le mouvement des alcools en France pendant les six premiers mois de la campagne, soit depuis le 1^{er} octobre 1914 jusqu'au 31 mars 1915 :

	1914-1915		1913-1914	
	(Hectolitres)			
Production.....	1.256.273	2.170.593		
Importations.....	102.153	95.069		
Reprises au 1 ^{er} octobre.....	525.415	511.012		
Ressources totales.....	1.883.841	2.776.674		
Exportations.....	95.958	165.767		
Livraisons au commerce.....	1.014.663	1.503.769		
Sorties totales.....	1.110.616	1.669.536		
Stock fin mars.....	773.225	1.107.138		
Stock fin février.....	777.920	1.169.046		
Différence.....	— 4.695	— 61.908		

Pour mars 1915, on note une augmentation, dans la production, de 44.367 hectolitres sur mars 1914, qui porte surtout sur la distillation des betteraves

et du vin, en plus-value de 95.550 et 24.193 hectolitres respectivement, alors que les autres produits : farineux, mélasses, etc., dénotent une forte diminution. De même, les livraisons au commerce pour mars 1915 ont augmenté de 34.340 hectolitres sur mars 1914. Cette augmentation a eu pour effet de réduire le déficit total des livraisons au commerce pour les six premiers mois de la campagne à 489.106 hectolitres contre 519.446 fin février 1915.

Pour les six premiers mois 1914-1915, la production des bouilleurs et distillateurs de profession a été inférieure de 915.320 hectolitres à celle de la même période de la campagne précédente.

A la Bourse de Commerce les cours sont en baisse de 2 fr. 50 sur la huitaine et clôturent à 100 francs l'hectolitre 90° en entrepôt non compris la taxe de 2 fr. 50 à 100 degrés.

Sucres. — La production des sucres depuis le commencement de la campagne 1914-1915 jusqu'à la fin du mois de mars 1915 soit pour les sept premiers mois, a été de 300.030 tonnes et les ressources générales à cette date s'élevaient à 357.401 tonnes. Pour la même période la consommation globale a été de 237.603 tonnes.

Au 31 mars dernier, il ne restait plus qu'une seule fabrique en activité sur les 69 fabriques qui ont fait la campagne. Le volume des jus soumis à la défécation a été de 30.265.284 hectolitres, contre 70.332.879 hectolitres pendant les sept premiers mois de la campagne précédente. La densité du jus soumis à la défécation a été de 5.63 au lieu de 5.52. La production totale s'est élevée à 299.980 tonnes, sucres raffinés, contre 715.320 tonnes pour la période du 1^{er} septembre au 31 mars 1913-14, soit un déficit de 415.340 tonnes. La consommation a été de 225.304 tonnes au lieu de 413.252 tonnes. Le stock au 31 mars s'élevait à 193.222 tonnes, contre 217.935 tonnes au 28 février dernier et 385.602 tonnes au 31 mars 1914.

Après un retard de quinze jours, les ensemencements de betteraves commencent à se faire un peu partout, bien que très lentement, par suite du manque de bras. On estime que la production de la prochaine récolte ne dépassera pas 300.000 tonnes, la superficie ensemencée étant d'environ 25 % à 30 % inférieure aux années précédentes.

A Paris les cours sont en hausse marquée, gagnant 1 fr. 25 sur la semaine dernière, et ont porté sur 500 sacs de sucre blanc n° 3 disponible de 78 fr. à 77 fr. les 100 kilos en entrepôt. On tient les raffinés en pains de 105 fr. à 105 fr. 50.

Métaux. — En sympathie avec Londres on note sur la place de Paris une très forte avance sur le cuivre en lingots et plaques de laminages, livrables au Havre ou à Rouen, qui clôture à 234 fr. 25 contre 215 francs à huitaine et sur le zinc bonnes marques qui gagne 27 fr. 50 et finit à 160 francs. — Le plomb de provenances diverses, marques ordinaires à Rouen ou au Havre et l'étain Détroits, sont sans changement et restent à 66 fr. 50 et 470 francs respectivement.

Cours des Métaux à Londres

(La tonne de 1.016 kil. 048)

Métaux	31 mars	7 avril	14 avril	21 avril	28 avril
	1915	1915	1915	1915	1915
	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.
Cuivre en barres :					
Disponible.....	69 2 6	69 17 0	72 7 6	76 10 0	81 5 0
A 3 mois.....	69 15 0	70 7 0	73 5 0	77 5 6	82 10 6
Etain : disponible..	172 7 6	166 10 6	169 10 0	167 15 0	164 15 0
— à 3 mois...	168 15 6	165 0 0	168 10 0	167 10 3	165 10 0
Zinc : disponible..	43 10 6	42 4 6	45 10 0	46 10 0	59 0 0
Plomb étrang. : disp.	23 7 6	22 10 0	22 10 0	20 12 0	21 2 6

PETITES NOUVELLES

◆◆ Les actionnaires du *Crédit Industriel et Commercial* se sont réunis lundi 26 avril. Ils ont approuvé les comptes de l'exercice 1914, qui se

soldent par un bénéfice net de 2.154.965 fr. 52, y compris le report antérieur. Le solde disponible ressort à 2.308.855 fr. 85. Un dividende de 20 fr. 833 par action libérée et de 5 fr. 208 par action libérée de 125 fr. a été voté.

L'assemblée a réélu administrateur pour six ans M. A. Collignon, et nommé pour deux ans M. J. Buffet en qualité d'administrateur (en remplacement de M. Hély-d'Oissel). M. Dutey-Harispé a été nommé censeur.

◆◆ L'assemblée générale des actionnaires de la *Société « Le Figaro »* s'est réunie le 24 avril.

Les bénéfices nets de l'exercice 1914 se sont élevés à 355.657 fr. 53, et déduction faite des amortissements sur les créances à recouvrer, sur les valeurs en portefeuille, sur les installations, sur le matériel, etc., à 203.272 fr. 85. Cette somme, jointe, au solde provenant de l'exercice 1913, 14.839 fr. 43, a été reportée à nouveau.

L'assemblée a ratifié la nomination, comme administrateurs, de M. Edmond Théry, de M. Jaunez des Mares et de M. Roger Clinchant, et réélu MM. Georges Prestat et Jules Silvain, administrateurs sortants.

Dans son discours, le président a observé que *Le Figaro* avait été tout naturellement, pendant la guerre, l'interprète des émotions ressenties par le pays, et que, la victoire acquise, il continuera à représenter cette bourgeoisie si ouverte d'esprit, si patriote et si proche du peuple, quoi qu'en pensent ses adversaires. Il s'appliquera ainsi à prolonger l'« union » entre tous les Français, à restaurer la tolérance religieuse et à empêcher de reparaître les dangereux malentendus d'autrefois.

Marché Financier

Paris, le 29 avril 1915.

La Bourse de Paris s'est montrée, cette semaine, plus irrégulière qu'il y a huit jours. Les cours auxquels sont parvenues nombre de valeurs ont, en effet, provoqué des réalisations qui ont exercé une influence sur la cote, surtout pour cette raison que les échanges sont devenus plus restreints. Néanmoins, les dispositions générales restent bonnes au fond.

Sur les principales valeurs, on clôture ainsi :

Au Parquet : le 3 % perpétuel, 72 fr. 50 ; 3 1/2 % amortissable, 91 fr. 65 ; Banque de France, 4.550 fr. ; Crédit Foncier, 725 fr. ; Crédit Lyonnais, 1.050 fr. ; Comptoir National d'Escompte, 734 fr. ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 880 fr. ; Compagnie Algérienne, 1.015 fr. ; action Est, 800 fr. ; Paris-Lyon, 1.090 fr. ; Midi, 990 fr. ; Nord, 1.390 fr. ; Orléans, 1.140 fr. ; Egypte Unifiée, 92 fr. 75 ; Extérieure Espagnole, 86 fr. 15 ; Russe 4 % or 1889, 78 fr. 75 ; Consolidés 1^{re} et 2^e séries, 80 fr. les unités ; Russe 5 % 1906, 94 fr. 35 ; 3 % 1891-1894, 65 fr. ; Turc Unifié 4 %, 64 fr. 50 ; Omnibus, 460 ; Métropolitain, 460 fr. ; Nord-Sud, 115 fr. ; Suez, 4.360 fr. ; action Nord de l'Espagne, 364 fr. ; Saragosse, 365 fr. ; Sosnowice, 980 fr. ; Rio-Tinto ordinaire, unité, 1.640 fr.

En Banque : De Beers ordinaire, unité, 327 fr. ; Chartered, 16 fr. 75 ; Crown Mines, 120 fr. ; Goldfields, 41 fr. 75 ; Modderfontein B, 122 fr. 50 ; Rand Mines, 124 fr. ; Cape Copper, unité, 97 fr. ; Spassky, 65 fr. ; Tharsis, 164 fr. ; Toula, 1.225 fr. ; Hartman 410 fr. ; Maltzof, 550 fr. ; Naphte de Bakou, 1.535 fr. ; Malacca ordinaire, 115 fr.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.